

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.—	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
Chang. d'adresse 50 c. Idem p^r vacances 50 c. par mois d'absence.
TELEPHONE 51.226 CHEQUES POST IV 178

ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 tr. — Avis tardifs 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Avis mortuaires 20 c., locaux 14 c.
Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.—),
Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

DESTINS TRAGIQUES

Quelle sombre fatalité pèse sur la famille grand-ducale de Hesse ?

Une tragique fatalité semble peser sur la famille grand-ducale de Hesse dont cinq membres viennent d'être carbonisés dans l'effroyable catastrophe d'Ostende, la veille du mariage à Londres du grand-duc Georges, dit « Le Journal » de Paris.

Depuis plus d'un demi-siècle, cette famille a vu périr la plupart des siens de mort violente ou étrange. Les drames les plus douloureux s'y sont succédés.

Le premier remonte au début du règne de Louis IV, le fils du vieux Louis III, l'ami de Napoléon III, qui, au moment de la guerre contre l'Autriche, se rangea du côté de Vienne et se fit battre par la Prusse, à laquelle il ne devait jamais pardonner de lui avoir volé une province.

Louis IV, d'esprit sérieux et appliqué, fort honnête homme, mais toujours souffrant et passant presque la moitié de sa vie au lit, avait épousé, quand il n'était encore que grand-duc héritier, la princesse Alice de Grande-Bretagne et d'Irlande, fille de la reine Victoria, que son beau-père, d'accord du reste avec les Hessois, jougeait d'un naturel exalté et de manières extravagantes.

La jeune femme s'était liée d'une amitié toute spirituelle et néanmoins passionnée, avec un pasteur souabe défrôqué alors illustre, David Strauss, le fameux auteur d'une « Vie de Jésus » qui fit scandale à l'époque. Son intimité avec un tel homme qu'elle voyait tous les jours, s'enfermant des heures entières en sa compagnie pour discuter avec lui des philosophes, indigna l'opinion publique. Les journaux s'en mêlèrent. Un gazetier écrivit même : « Jadis le directeur de notre comtesse était le chef des Inquisiteurs, aujourd'hui c'est le chef des Héretiques ».

Pressée par son mari, sa mère et son entourage de rompre ses relations avec Strauss, la princesse s'y opposa. Et brusquement elle mourut. Cette fin a été si mystérieuse que la cause n'en a jamais été découverte. Nul n'est à même aujourd'hui de soutenir qu'elle se suicida, comme le bruit en courut sous le manteau, ou d'affirmer le contraire. Les secrets des cours étaient mieux gardés en ce temps que de nos jours et rien n'a transpiré de la vérité.

Les princes qui s'éteignent

De cette union, Louis IV eut six enfants, quatre filles : Victoria, Elisabeth, Irène et Alice, et deux fils : Ernest-Louis et Frédéric-Guillaume qui succomba très jeune à une crise d'hémophilie.

Ce fut de ce même mal si dangereux, puisque le sang n'ayant plus la faculté de se coaguler, un simple saignement de nez, une éraflure, une piqûre peuvent entraîner une fin rapide, que moururent à leur tour les enfants d'Irène, mariée au prince Henri de Prusse, frère de Guillaume II.

Si Victoria, devenue princesse Louise de Battenberg, eut une existence assez normale, les destinées d'Elisabeth et d'Alice furent tragiques. La première avait épousé le grand-duc Serge de Russie, oncle de Nicolas II et gouverneur de Moscou qui, dans les premiers jours de février 1905, fut tué par la bombe que lança sur son traineau un anarchiste, au moment où il sortait de son palais. Sa veuve alla sur-le-champ ramasser elle-même, dans la rue, le corps en lambeaux du grand-duc avant de visiter l'assassin dans sa cellule. Elle lui pardonna et lui promit, s'il se re-

pentait, d'obtenir sa grâce de l'empereur. L'homme refusa obstinément et fut exécuté. Elle, comme on surnommait Elisabeth dans la famille, vécut désormais à l'écart de la cour et du monde, puis fonda un ordre religieux orthodoxe, dont elle obtint d'être nommée la supérieure.

Arrêtée au commencement de la révolution bolchéviste, elle fut emmenée, avec plusieurs princes de la famille impériale, à Alapaïevsk, dans le gouvernement de Perm, en mai 1918. Le 18 juillet suivant, elle y était massacrée en même temps que ses compagnons. Son cadavre fut retrouvé, quelques semaines après, au moment de l'avance des troupes blanches. La grande-duchesse portait sur sa poitrine une icône du Sauveur enrichie de pierres précieuses et qui serait celle devant laquelle pria l'empereur dans la nuit précédant son abdication et qu'il lui aurait remise en dernier souvenir. Son corps a été transporté depuis, à la suite de péripéties assez extraordinaires, en Terre Sainte, où il repose aujourd'hui.

La dernière tzarine

Ce fut au mariage de son frère Ernest-Louis, qui épousa en premières noces la princesse Victoria-Mélie de Saxe-Cobourg, sœur de la reine mère de Roumanie, que Nicolas II se fiança avec la plus jeune fille de Louis IV, Alice de Hesse, qui fut, sous le nom d'Alexandra-Feodorovna, la dernière impératrice de Russie.

Après un règne rempli de deuils, au cours duquel elle connut deux guerres malheureuses et deux révolutions, et qui fut encore dominé dans sa seconde partie par l'angoisse qu'elle éprouvait pour la vie du tsarévitch, atteint, lui aussi, d'hémophilie, celle dont on a pu dire justement que, pour sauver son fils, elle perdit son empire, périt, comme on sait, en 1918, avec tous les siens, dans le sous-sol d'une maison d'Ekaterinbourg.

Banquet de spectres

Tant de coups supportés non sans stoïcisme avaient rendu encore plus sauvage le caractère plutôt sombre d'Ernest-Louis, mort récemment. Ainsi n'avait-il jamais voulu, depuis la guerre, remettre les pieds dans la salle à manger où chaque siège portait imprimées, dans le cuir, les initiales des membres de la famille et qui avait vu se réunir, autour de la grande table, du style le plus simple, Elisabeth et Serge, Nicolas II et Alexandra et leurs enfants, qui tous avaient été assassinés.

Le prince ne voulait plus qu'on prononçât devant lui, sous aucun prétexte, le nom de ses sœurs et beaux-frères.

Il décéda juste quelques semaines avant que s'anéantissent à la même minute sa femme, son fils, sa belle-fille et ses petits-enfants. On dirait que le destin qui l'accabla de tant de façons ne put lui épargner que par la mort les derniers coups et les plus douloureux.

Lire aujourd'hui

En dernières dépêches:

Le «duce» fait saisir un journal italien où avait paru un article favorable à la France.

Cette fois, c'est officiel...

Le duc d'Aoste a été nommé vice-roi d'Ethiopie

Plusieurs changements dans le ministère italien

ROME, 21 (Stéfani). — Sur la proposition de M. Mussolini, le roi et empereur a nommé le duc d'Aoste vice-roi de l'Afrique orientale italienne. Le duc d'Aoste arrivera dans la première décennie de décembre à Addis-Abeba, où le maréchal Graziani lui passera les pouvoirs. Le «duce» a envoyé au maréchal Graziani une lettre autographe le remerciant de l'œuvre qu'il a accomplie pour la conquête et la pacification de l'empire.

M. Mussolini assume le portefeuille du ministère de l'Afrique italienne, en remplacement de M. Lessona. M. Teruzzi, ancien gouverneur de la Cyrénaïque, est nommé sous-secrétaire.

Le sous-secrétaire des changes et des devises est élevé au rang de ministre. M. Guarneri, ancien sous-secrétaire des changes et devises, est nommé ministre au même ministère. L'ancien sous-secrétaire à l'éducation physique, le député Ricci, est nommé sous-secrétaire au ministère des corporations.

L'ordre troublé de manière sérieuse à Beyrouth

BEYROUTH, 21 (Havas). — Une manifestation contre la dissolution des ligues a pris à la fin de la matinée un tour assez sérieux pour nécessiter le renforcement par des troupes du service d'ordre de gendarmerie, dont les effectifs sont momentanément disséminés le long des frontières en vue de surveiller les mouvements de bandes armées.

Au cours des opérations de police, un soldat sénégalais a été tué. Plusieurs manifestants ont été blessés. L'ordre a été finalement entièrement rétabli.

Le Premier hongrois, avec son ministre des affaires étrangères, à Berlin

BERLIN, 21 (D.N.B.). — MM. Daranyi et de Kanya, respectivement premier ministre et ministre des affaires étrangères de Hongrie, sont arrivés dimanche à Berlin.

La détente germano-britannique

Le résultat des entretiens de lord Halifax en Allemagne est diversement interprété

Ont-ils permis d'envisager une base sérieuse pour des discussions futures ?

BERLIN, 21. — Dans les milieux officiels allemands, on observe une stricte réserve au sujet des entretiens de lord Halifax avec le chancelier Hitler.

D'après des informations, cependant, on serait arrivé, du côté britannique et du côté allemand, à cette constatation qu'aucune divergence sérieuse n'existe entre les deux pays et l'on aurait défini le programme de négociations futures éventuelles.

Du côté anglais, on proposerait un règlement final, une convention de limitation des armements, la conclusion d'un pacte d'assistance, d'un pacte aérien, le retour de l'Allemagne à Genève, dans une Société des nations renouée et réformée. Lord Halifax aurait également évoqué, au cours de l'entretien, la convention projetée entre les Etats-Unis et l'Angleterre et, ajoutant que la France y participerait également, il aurait demandé à l'Allemagne de s'y joindre, elle aussi.

Du côté allemand, on aurait insisté sur ce point que toute négociation internationale devra respecter l'égalité des droits de l'Allemagne. On demanderait qu'il soit précisé que le «statu quo» mondial n'est pas définitif. On réclamerait, de la part des autres puissances, l'engagement de ne rien faire qui puisse entraver l'action défensive entreprise par certains Etats contre le péril bolchéviste. Par ailleurs, on s'engagerait à éviter tout conflit avec l'Angleterre et l'une quelconque des puissances occidentales amies de l'Angleterre.

M. von Neurath invité à Londres

BERLIN, 21. — Dans les milieux politiques de Berlin, on confirme la nouvelle que lord Halifax a invité M. von Neurath, ministre des affaires étrangères du Reich, à faire une visite aux dirigeants anglais. La date du voyage n'a pas encore été fixée.

SUR LE FRONT D'EXTREME-ORIENT

Ces hommes jaunes qui se battent dans les tranchées, qui sont-ils... ?

La réponse de notre envoyé spécial en Chine, Edmond Demaitre

Aux avant-postes japonais de Wousoung, novembre.

Il est presque impossible de les distinguer les uns des autres. Les mêmes regards sans expression, la même coupe de cheveux, la même teinte un peu jaunâtre, les mêmes pommettes saillantes, les mêmes uniformes de couleur kaki, les mêmes godasses, les mêmes bandes mollières... Marches rythmées et impeccables, gestes mécaniques exécutés au son de sifflet — voilà l'armée japonaise, forgée en une seule collectivité menaçante par le marteau invisible de l'exercice et de la discipline...

Pourtant, en les voyant attendre,

creuser, se reposer ou monter la garde au fond des tranchées de Wousoung, on a l'impression que l'individu, dissous et immatérialisé dans la collectivité physique et morale de l'armée, vient de regagner son caractère et ses droits personnels. Sur la route qui mène aux tranchées ils marchent machinalement, ils attachent d'un même mouvement la baïonnette au canon de leur fusil, ils font des gestes parfaitement identiques pour arrêter leurs chevaux ou pour délier leur gibet. Dans les tranchées, tout cela est changé. Comme par enchantement apparaissent les passions et les préférences, les faiblesses et les goûts individuels... Marcher, former

le carré, exécuter des mouvements, sont en effet des affaires publiques, des affaires de la collectivité de l'armée! Se coucher, rester debout ou accroupi derrière les barbelés, guetter l'ennemi, tirer, partir à l'assaut, tuer et peut-être mourir — ce sont des affaires d'ordre privé, des affaires, aventures, émotions et problèmes strictement individuels auxquels personne ne peut et personne ne veut se mêler. Jusqu'au moment où ils arrivent aux tranchées, ils sont soutenus, animés ou dirigés avec une intensité identique par les traditions apprises à la maison de leurs parents, par les enseignements de leurs professeurs ou par les mots de commande des officiers caracolant à la tête des bataillons. Par contre, personne n'est à leur côté lorsqu'ils partent à l'assaut... Ni parents, ni professeurs, ni officiers. L'instant de l'attaque, le soldat ne peut s'appuyer ni physiquement, ni moralement sur personne: il ne peut compter que sur soi-même, sur sa propre force, sur sa propre adresse, sur son propre sang-froid et son propre courage. C'est pourquoi au fond des tranchées, en face de la mort qui le guette, le soldat quitte symboliquement son uniforme et en sortant de la collectivité martiale de l'armée redevient l'individu vivant sa propre vie physique et morale.

Chacun d'eux creuse et décore de façon différente, conformément à son propre goût, le trou misérable où il vivra, où il va mourir. Il y a parmi eux des patriotes zélés qui tapissent les tranchées avec les drapeaux du Soleil Levant et il y a aussi de jeunes sentimentaux qui fixent sur le mur le portrait d'une jeune fille souriante, enveloppée de son kimono bariolé. Chacun d'eux à sa propre vie, ses propres désirs et ses propres idées. La meilleure preuve en est d'ailleurs fournie par les dix réponses que m'ont données dix soldats différents montant la garde dans les tranchées de Wousoung.

J'ai choisi les dix soldats au hasard parmi les milliers de combattants jaunes qui pullulent sur les rives du fleuve Wang-Po. Ils appartenaient à des couches sociales différentes, ils venaient de diverses parties du Japon, il y avait parmi eux des bouddhistes et des shintoïstes, des laborieux et des intellectuels à lunettes, des caporaux et des simples soldats. La question que je leur ai posée par le truchement d'un de mes collègues japonais était la suivante: « Pourquoi es-tu venu en Chine? »

Voici les dix réponses:

1. Parce que c'était la volonté de l'Empereur!
2. Parce que les Chinois ont violé le traité qu'ils ont conclu avec nous;
3. Je ne le sais pas;
4. Parce que le régiment auquel j'étais affecté est venu en Chine;
5. Parce que le Japon a trop d'habitants!
6. Je l'ignore;
7. Parce que les Chinois nous ont attaqués;
8. Parce que l'Empereur nous a ordonné de venir ici!
9. Parce que l'honneur de notre pays était en jeu!
10. Parce que nous voulons mettre de l'ordre en Chine...

(Voir la suite en cinquième page)



Un officier japonais, spécialiste des gaz asphyxiants, examine une bombe trouvée dans une tranchée chinoise.

Après une semaine d'interruption

Aujourd'hui la conférence du Pacifique reprend ses travaux

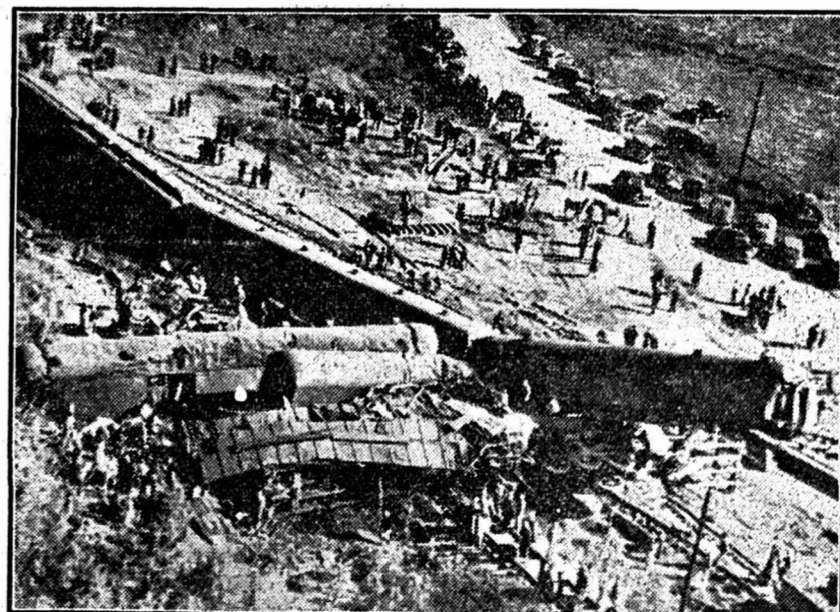
L'attitude commune des puissances doit être bien définie

BRUXELLES, 22 (D.N.B.). — Après une semaine d'interruption, la conférence du Pacifique reprendra ses travaux lundi.

Les conversations de ces derniers jours, menées principalement entre les délégués américains et chinois, ont abouti à l'élaboration d'un projet de déclaration qui est actuellement soumis aux autres délégations.

Ce projet contiendrait des recommandations précises pour une attitude commune à l'égard du conflit sino-japonais.

Quand une vache regarde un train de trop près...



...et qu'elle se trouve sur la voie à son passage, voilà le résultat obtenu! Fort heureusement, les voyageurs n'ont pas été blessés. Le train se rendait de Chicago à Batesville (Missouri)



A Confolens, un monument de bronze dont les plans sont de M. Baleix (à droite) et dû au ciseau de M. René Pajot, sculpteur (à gauche) a été inauguré par M. Rucart à la mémoire du Dr Roux qui vainquit le croup

A LOUER
A louer au centre de la ville, **petit appartement** de trois chambres et cuisine. Demander l'adresse au No 123 au bureau de la Feuille d'avis.

PETITS APPARTEMENTS, à louer en ville, de une et deux chambres, à des conditions avantageuses.
Etude Jeanneret & Soguel, Môle 10, téléphone 51.132.

Baillolet et Berger
Téléph. 52.326

Rue de l'Hôpital: trois chambres.
Manège: trois ou quatre chambres avec tout confort.
Draizes: deux chambres avec confort.
Parcs: trois chambres.
Fontaine-André: trois chambres avec confort.
Faubourg de l'Hôpital: deux chambres, pour bureau.
Cité de l'Ouest: deux chambres et dépendances.
Résidence: une chambre indépendante.
Ecluse: magasin.
Draizes: magasin.
Plusieurs locaux à l'usage de garages, entrepôts ou magasins.

Peseux et Corcelles
A louer tout de suite ou pour époque à convenir, deux logements modernes de trois chambres et dépendances. — Chauffage général, eau chaude, jardin, belle vue. S'adresser à Fritz Calame, Nicole 8, Corcelles.

Etude Petitpierre & Hotz
Saint-Maurice 12 — Téléphone 53.115

COTE, une chambre, cuisine, jardin, Fr. 20.—
ECLUSE, 2 chambres ensoleillées, Fr. 35.—
CASSARDES, 2 chambres, Vue, Fr. 35.—
TREILLE, 2 chambres bien éclairées, Fr. 40.—
FAHYS, 2 chambres, jardin, Fr. 45.—
ROCHER, 2 chambres, jardin, Vue, Fr. 45.—
FAUBOURG DE L'HOPITAL, 2 chambres, Fr. 47.50.
SEYON, 2 chambres, remis à neuf, Fr. 50.—
LOUIS-FAVRE, 2 grandes chambres, remis à neuf, Fr. 50.—
FAUBOURG DE LA GARE 2 chambres, remis à neuf, Fr. 50.—
ECLUSE, 2 grandes chambres, Fr. 55.—
CENTRE, 2 chambres dans maison d'ordre, Fr. 55.—
TERTRE, pignon de 3-4 chambres, Fr. 45.—
SEYON, 3 chambres, Fr. 60.—
COTE, 3 chambres, Vue, Fr. 50.—
HAUT DE LA VILLE, 3 chambres, jardin, Vue, Fr. 50.—
CASSARDES, 3 chambres, remis à neuf, jardin, Fr. 50.—
VIEUX-CHATEL, 3 chambres, Vue, Fr. 50.—
SERRIERES, petite maison de 3 chambres, Fr. 50.—
PLAN PERRET, 3 chambres, vue étendue, Fr. 60.—
PARCS, 3 chambres, grande terrasse, Fr. 60.—
ROCHER, 3 chambres, jardin, Vue étendue, Fr. 65.—
ROC, 3 chambres, remis à neuf, Fr. 65.—
MONRUZ, pignon de 3 chambres, Fr. 65.—, chauffage compris.
LOUIS-FAVRE, 3 chambres et chambrette, Fr. 70.—
COTE, 3 chambres, balcon, Vue, Fr. 70.—
BEAUREGARD, 3 chambres, véranda, Vue étendue, Fr. 75.—
MANÈGE, 3 chambres, bain, central, Vue, Fr. 100.—

PESEUX. — Appartement moderne de deux ou trois pièces, très belle situation, belle vue. — S'adresser magasin Spreng, Tél. 61.206, Peseux.
Fr. 20.— par mois. Joli logement d'une chambre et cuisine claire; eau, gaz, électricité; dépendances, avec ou sans ancien magasin de primeurs, garde-meubles et bonne cave. S'adresser rue des Usines 11, au ler. Serrières.
EPANCHEURS 5, 2me étage, logement de trois chambres, pour le 24 décembre. — S'y adresser de midi à 1 heure ou le soir après 6 heures. *

La Coudre
Logement de trois chambres à louer tout de suite à 50 fr. S'adresser au magasin Meter.

CHAMBRES
Chambre à louer, — Moulins 14, 2me.
Jolie chambre, indépendante, au centre. Epancheurs 8. *

PENSIONS
Pension STOLL, Pommer 10 Pension soignée, entière ou partielle. Jolies chambres. Soleil, vue.
Chambre avec ou sans pension, Musée 7, rez-de-chaussée. *

DEMANDES A LOUER
Magasin
On cherche au centre de la ville (boucle, si possible), pour le 24 juin 1938, joli local pour magasin. Faire offres avec dimensions et prix sous chiffres M. N. 872 au bureau de la Feuille d'avis.

Locaux industriels sont demandés
Offres à case postale No 9468, Vauseyon.
On cherche à Peseux ou Corcelles maison de deux ou trois logements dont un au moins de quatre grandes pièces. — Bon dégagement et belle vue. Offres écrites sous V. B. 106 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS
Fêtes de l'An
On demande pour les 1er et 2 janvier 1938, deux bons accordéonistes ou petit orchestre musette pour la musique de danse. Débutants s'abstenir. Adresser offres avec prétentions sous S. O. 125 au bureau de la Feuille d'avis.
On cherche pour le 1er janvier 1938,

demoiselle
intelligente et de bonne volonté, de bonne famille, présentant bien, désirent apprendre la langue allemande, comme demoiselle de réception chez dentiste avec cabinet de consultation important. Vie de famille. Gages selon entente. G. Behrens, dentiste, Neuchâtel près Bâle, Gartenstadt 18. 16456 X

agents régionaux
bien introduits auprès des propriétaires d'immeubles. — Adresser offres écrites à A. R. 116 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS
Jeune homme
robuste, 21 ans, cherche place dans commerce ou boucherie, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. De préférence près de Neuchâtel. Gages à convenir. — Pourrait se présenter. Adresser offres à Mme Schmid, Thielle.

Jeune fille
dans sa vingtième année, de la campagne, cherche place d'aide de la maîtresse de maison. Gages à convenir. Adresser offres à Hedy Bieri chez Schreyer-Gilgen, Gals par Saint-Blaise.

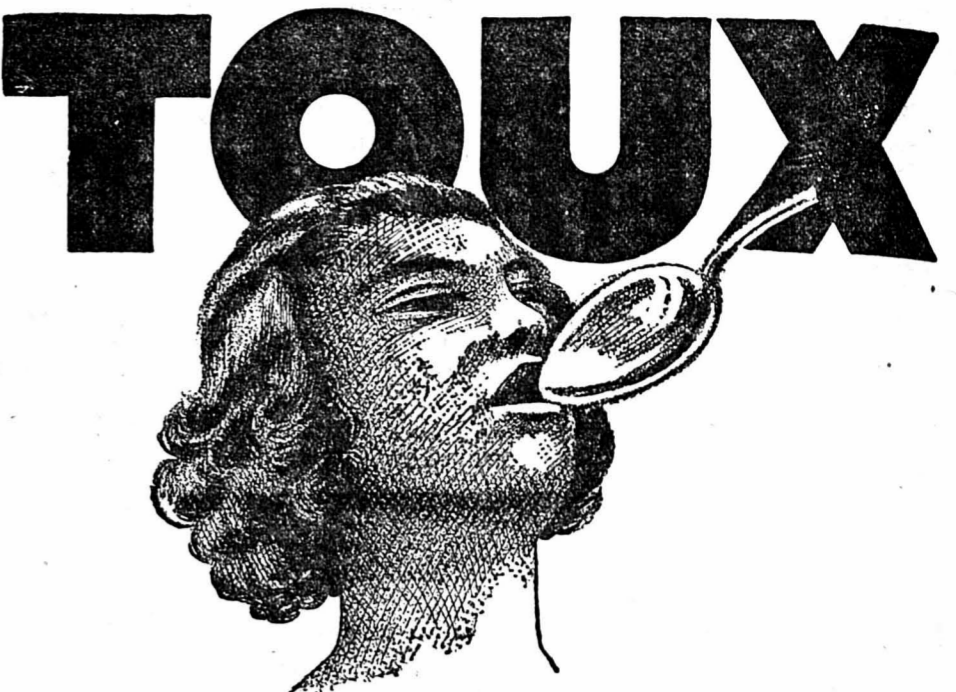
AVIS DIVERS
Jeune dessinateur
de la Suisse allemande cherche une place de volontaire pour apprendre la langue française. Adresser les offres à M. Jean Goumaz, Chapelle No 30, Peseux.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE
Jeudi 25 novembre 1937, à 20 heures précises
Grande salle des Conférences
2^{me} CONCERT D'ABONNEMENT
avec le concours de
M. Nathan MILSTEIN, violoniste
et de
L'ORCHESTRE ROMAND
Direction: M. Ernest ANSERMET
Voir le « Bulletin musical » No 203
Places à Fr. 5.50, 4.40, 3.30 et 2.20
Location « Au Ménestrel » et le soir du concert à l'entrée
Répétition générale Jeudi 25 novembre, à 14 heures
Entrée gratuite pour les sociétaires; pour non-sociétaires Fr. 4.—; étudiants Fr. 2.—

Première Eglise du Christ, Scientiste, Neuchâtel
LE CULTE D' ACTIONS DE GRACES
aura lieu
LUNDI 22 NOVEMBRE, à 20 h. 15
Salle de l'ancien conservatoire, faubourg de l'Hôpital 20

Teinture et nettoyage chimique
Ne vous contentez pas d'a peu près. Le travail parfait reste l'apanage de l'homme du métier.
le bon teinturier
mode TEINTURERIE - LAVAGE CHIMIQUE
MOZER - DESAULES, MONRUZ-NEUCHÂTEL
Membre de l'Union professionnelle des Maîtres-teinturiers romands.
Magasins: rue Saint-Maurice 1 — Sablons 3
Téléphone: 53.183

Université de Neuchâtel
Lundi 22 novembre, à 17 h. 15, à l'AULA
Installation de M. Paul-René ROSSET,
Dr en droit et Dr ès Sciences commerciales et économiques,
dans la chaire d'économie politique
Sujet de la leçon d'ouverture:
« Le principe des coûts comparatifs de production et le cours du change. »
LA SÉANCE EST PUBLIQUE



BRONCHITES
TOUX GRIPPALES



Cette mauvaise bronchite aurait pu être évitée, dès le moindre accès de toux, vous avez fait usage du SIROP RIZA, dont les propriétés antiseptiques et balsamiques imprègnent de leurs bienfaisantes vapeurs tout l'appareil respiratoire, donnant ainsi à la muqueuse des bronches la force et la vitalité voulues pour lutter contre les affections des bronches.
Le SIROP RIZA calme la toux et est employé avec succès contre toutes les affections des voies respiratoires.

Le flacon: Fr. 3.50
Dans la journée, de temps à autre, sucez une PASTILLE RIZA, ce sera la meilleure façon de renforcer l'action du Sirop Riza.
La boîte: Fr. 1.25
Bien exiger:

SIROP et PASTILLES
RIZA

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
GROS: PHARMACIE PRINCIPALE, GENÈVE

Notre **COUPONS** attire la grande foule
VENTE de Pensez déjà maintenant à vos cadeaux de Noël
Des centaines de coupons utiles et très bon marché

Coupons en LAINAGES pour jupes de patinage, manteaux d'enfants, blouses, garnitures, etc., que de bonnes qualités	Coupons en SOIERIES pour blouses, lingerie, écharpes, garnitures, arrangements, foulures, etc., superbes teintures et dessins	Coupons en COTONNADES ET RIDEAUX pour tous usages
---	---	---

Le coupon au choix
5.- 4.- 3.- 2.- 1⁵⁰ 1.- -.50
AU LOUVRE LA NOUVEAUTÉ S.A. NEUCHÂTEL

Voyage missionnaire en Amérique du Sud
Trois conférences publiques avec projections
par M. L. MAYOR, de Belfort
délégué auprès des tribunaux d'enfants
Lundi 22 novembre: Chez les Lépreux, au Brésil
Mardi 23 novembre: Chez les Indiens de l'Amazonie
Mercredi 24 novembre: Chez les bagnards en Guyane
Ces conférences auront lieu dans le local de l'Action Biblique, Faubourg de l'Hôpital 28, chaque soir à 20 h.
INVITATION CORDIALE A CHACUN.

Fr. 1000.—
sont demandés par petit artisan bien dans ses affaires. Intérêts et remboursement à convenir. Ecrire sous F. A. 93 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS ET TROUVÉS
Trouvée une petite **mallette** contenant plusieurs objets. La réclamer contre frais d'usage chez W. Willener, préposé forestier, à Travers.

LA POULE AU POT
le consommé parfait
riche en suc de viande et en extraits de fins légumes.
AS 6299 G
273
En vente dans les bonnes maisons d'alimentation

DEMANDES à ACHETER
Je cherche
à acheter d'occasion une certaine quantité de plateaux d'échafaudages. Faire offres à case postale transit 44324, Neuchâtel.
On cherche à acheter une **chaudière à lessive** portative, d'occasion. Adresser offres écrites sous G. H. 124 au bureau de la Feuille d'avis.

Bouteilles
Achat et vente, H. Nicolet, Saint-Blaise, Tél. 75.265.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
Le poids du passé
Roman inédit par **O'NEVÉS** (d'après Charles Garvice)

Un brouillard épais enveloppait le château quand elle le quitta, et les collines qu'elle avait si souvent parcourues à cheval semblaient baigner dans leurs larmes.
Elle n'eut pas le temps d'un long attendrissement. M. John Héron avait l'intention de prendre le premier train; l'heure pressait. Pourtant, suivie de ses deux chiens fidèles, elle voulut faire une dernière fois le tour des écuries, jeter un regard à la chapelle en ruines où son père se rendait la nuit dans son sommeil.
Elle ne put retenir ses sanglots quand le vieux Jason vint lui faire ses adieux et quand Jessie, tout en pleurs, lui jeta ses bras autour du cou en la suppliant de l'emmener.
M. Wordley aussi était là, avec l'intention de la soutenir par ses affectueux encouragements, mais il ne put

prononcer que quelques mots indistincts.
Enfin, vers le soir, après un long voyage fatigant, Ida se trouva dans le salon de Héron, attendant d'être présentée à la famille.
Ce salon mesquin, d'une pauvreté bien différente de celle du salon de Hérondale, étonna Ida; son manque de confort, et sa vulgarité la frappèrent comme une note de musique dissonante. John Héron monta un peu la flamme du poêle à gaz qui chauffait la pièce et annonça: « Je vais chercher votre tante. »
La porte s'ouvrit et l'original d'un portrait pendu au mur fit son apparition suivi d'une jeune fille. Ida se souvint vaguement que son oncle, en lui parlant d'elle, l'avait nommée Isabelle. La jeune fille rappelant à la fois son père et sa mère, dévisageait Ida avec une curiosité non dissimulée.
Mme Héron, une petite femme menue et fanée, tendit la main à sa nièce orpheline sans songer à l'embrasser.
— Ainsi, vous voilà des nôtres, chère miss Héron. Nous vous attendions un peu plus tôt, et je crains que le dîner ne s'en ressentisse. Mais je suis contente de vous voir...
Son ton était cordial. Ida en fut touchée.

— Je vous remercie, dit-elle, reconnaissante.
C'était le tour d'Isabelle. Avec un sourire qui fendit sa large bouche jusqu'aux oreilles, elle tendit aussi la main.
— Moi aussi, je suis très heureuse de votre venue, dit-elle amicale. Vous devez être fatiguée après ce long voyage. Avez-vous besoin de refaire un peu de toilette? On est toujours si empoussiéré après un trajet dans le train. Voulez-vous venir, miss Héron! Mais je ne vous appellerai pas mademoiselle, puisque nous sommes cousines. C'est trop froid. Je dirai Ida, voulez-vous?
— Je vous en prie, répondit Ida, pressant légèrement la robuste main qui enserrait la sienne, et un sanglot dans sa gorge l'empêcha d'en dire davantage.
XX
En prenant les soins de toilette dont sa cousine lui avait, sans malice, rappelé l'opportunité, Ida jugea très propre et confortable la chambre qu'on lui avait assignée, quoique son ameublement simple, sentant encore le bois neuf, ne ressemblait en rien à celui de Hérondale.
La salle à manger était d'une vulgarité prétentieuse et, sur la table, dans des plats craquelés et dépa-

reillés, une épaule de mouton trop cuite voisinait avec des légumes froids.
Pendant qu'Ida essayait de manger une tranche de viande durcie, sa tante et sa cousine l'examinaient avec une curiosité à peine voilée et échangeaient des regards d'intelligence. Mi-flattées, mi-jalouses, elles notaient le joli visage et la grâce de la silhouette dans la simple robe noire.
Presque aussitôt, le rejeton masculin de M. John Héron se présenta. C'était un jeune homme content de lui-même, de son visage rasé — quoique ses lèvres épaisses eussent gagné d'être cachées sous une moustache — de ses cheveux aplatis et gommés. Joseph Héron se piquait de suivre de tout près la dernière mode.
Du premier coup, il déplut à Ida, et son aversion grandit quand, à diverses reprises, elle trouva fixé sur elle, son regard chargé d'une admiration ouverte.
— Je regrette de ne pouvoir vous offrir du vin, ma nièce, dit M. Héron; par principe, nous n'en avons pas dans la maison; nous ne faisons usage d'aucun excitant.
— Je ne tiens pas au vin, affirma Ida promptement.
— Je crains, continua l'ancien avocat, que beaucoup de choses vous manquent ici. Nous sommes des gens

très simples et prenons notre plaisir dans l'accomplissement de la tâche journalière.
Ida protesta qu'elle n'avait pas été habituée à chercher les distractions extérieures.
Le repas fini, Joseph se carra dans son fauteuil et monopolisa la conversation.
— L'animation est très vive au Stock-Exchange, dit-il. La nouvelle Compagnie Sud-Africaine est lancée et les parts ont déjà presque doublé de valeur. Si vous voulez profiter d'une bonne occasion, papa, il faut vous hâter.
— De quelle compagnie s'agit-il? demanda M. Héron, avec une vivacité peu en rapport avec sa gravité habituelle.
— D'une société créée par sir Stephen Orme. On dit que le grand financier y gagnera des millions avec le titre de pair du royaume. C'est une sorte d'entreprise nationale.
Le nom de sir Stephen avait frappé Ida comme un coup apportant une douleur physique. Elle pâlit, mais demeura droite, ses mains sur ses genoux.
— Sir Stephen Orme est un exemple du travail récompensé, pontifia M. Héron. Je ne suis pas partisan de la spéculation, mais comme je disposerais d'une part du profit pour des

œuvres charitables, je puis, en cette occasion spéciale...
— Il faut vous hâter. Les actions montent tous les jours.
— Puisque ces messieurs s'occupent d'affaires, dit Mme Héron, s'adressant à Ida, nous ferons mieux de passer au salon.
Le reste de la soirée, Mme Héron et Isabelle accablèrent Ida de questions sur sa vie passée et la situation de fortune dans laquelle la laissait la mort de son père. Elles n'avaient que des intentions bienveillantes, mais leur indiscretion fatiguait la pauvre enfant et l'attristait. Les deux femmes ne purent cacher leur étonnement qu'elle eût refusé l'invitation de lady Bannerdale.
Ce fut avec un véritable soulagement que l'exilée se retrouva seule dans sa chambre. Elle n'y était que depuis quelques instants, quand on frappa à sa porte. Mme Héron, en robe de chambre, entra timidement, et, montrant un flacon soigneusement dissimulé:
— J'ai pensé, ma chère Ida, que vous auriez besoin d'un réconfortant. Je vous apporte du vin... J'en garde toujours — sans le dire à mon mari — pour les occasions où son usage peut être utile.
Ida remercia et refusa.
(A suivre.)

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.
 Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.
 Bureaux ouverts de 7 h. 30 à 12 h. et de
 13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.
 Régie extra-cantonale : Annonces-
 Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Emplacements spéciaux exigés, 20 %
 de surcharge.
 Les avis tardifs et les avis mortuaires
 sont reçus au plus tard jusqu'à 5 h.
 La rédaction ne répond pas des manuscrits
 et ne se charge pas de les renvoyer.

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

IMMEUBLES

Forêt

est demandée, moyennant grandeur. Paiement comptant. — Indiquer prix du m³ et de recrue, situation, estimation cadastrale, sous D. F. 126 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

Chambre à manger

moderne, moy. poli, à vendre à prix avantageux. S'adresser à M. Berthoud, Chemin de la Caille 36.

Bernina

MACHINES À COUDRE
 Fil à reprendre toutes teintes.
 SEYON 5

A vendre un **tour de mécanicien** en bon état, ainsi qu'un cinéma Pathé-Baby avec film. Bas prix. — S'adresser Parcs 105, 3me, à droite.

Société Coopérative de Consommation

Pour tous les goûts...

- Mélasse
 Au détail . le kg. = 0.70
 Boîte de 1 kg. . . = 0.95
 - Miel artificiel 1^a
 Boîte de 1 kg. . . = 1.40
 - Miel étranger
 Bocal de 250 gr. = 0.75
 Bocal de 500 gr. = 1.50
 (Verre à rendre)
 - Miel du pays
 Bocal de 250 gr. = 1.10
 Bocal de 500 gr. = 2.20
 (Verre à rendre)
- RISTOURNE



Je t'aime,
 ô Térésina!

Habituellement, les hommes ne sont pas si gourmands. Ils ont de temps en temps un caprice — tout au plus. Et à peine l'ont-ils satisfait qu'ils l'oublient. J'étais ainsi, auparavant. Mais depuis que j'ai goûté à ta suave douceur, je te suis acquis à jamais.



Tobler

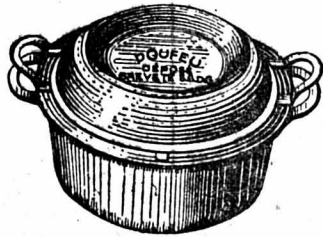
SA 3188 B



La place vide....
 Un léger refroidissement!
Formitrol
 l'aurait empêché!

Formitrol désinfecte les voies respiratoires et prévient les maladies infectieuses de l'hiver.
 En vente dans les pharmacies. Le tube à 30 pastilles fr. 1.50. Dr A. WANDER S.A. BERNE
 AS 3280 B

Belle maclature à prix avantageux au bureau du journal



Mais c'est tout autre chose de préparer vos repas dans une casserole ordinaire ou d'utiliser pour ce travail « DOUFEU », la cocotte qui cuit sans surveillance, et si bien, si bon, qu'elle vous vaudra les éloges de toute la famille.

DOUFEU

cuit sur doux feu, économise le gaz.

N° 6 8 10 12
 Fr. 8.- 9.- 11.- 12.50

H. BAILLON
 NEUCHÂTEL

Spécialité de rideaux

L. Dutoit-Barbezat

Rue de la Treille 9 NEUCHÂTEL Magasin au 2me étage

Grand choix en **TULLES DE SAINT-GALL**
FILET NOUE MAIN
 au mètre, dans toutes les largeurs.
 Echantillons sur demande

A remettre

cause de départ, commerce de

vins-épicerie

centre des affaires. Bon rapport. Pas de reprise. Offres écrites sous chiffres P. 15712 F. à Publicitas, Fribourg.



Les SKIS sont arrivés GRAND CHOIX

A. Grandjean
 cycles
 SAINT-HONORÉ 2
 AVENUE GARE 13
 NEUCHÂTEL
 Téléph. 51.562

bureau

neuf, en chêne. Bonnes conditions. S'adresser à M. Aimé Jeanfave, Savagnier (Val-de-Ruz).

Contre la toux !

UN SEUL SIROP
LE SIROP DES GORGES
 Prix du flacon Fr. 3.—
 PHARMACIE
F. Tripet
 Seyon 4 Tél. 51.144
 Neuchâtel

coennaux

A vendre 100 stères
 S'adresser : scierie du Vignoble S. A., Boudry. Téléphone 64105.

Mesdames !
Grande vente
 de parures de laine
 combinaisons
 sous-vêtements
 Choix unique.
 chez

Guye-Prêtre

Saint-Honoré Numa-Droz
 Maison neuchâtelaise.

AVIS DIVERS

Machines

Désirez-vous acheter, vendre ou échanger des machines de tous genres ? Adressez-vous à E. Franel, Rocher 11, la Chaux-de-Fonds. Téléphone 21.119.

STAUFFER

horloger de précision
RÉPARE BIEN
 Saint-Honoré 12

Graphologie

Orientation professionnelle, renseignements sur le caractère et toutes préoccupations. Conseils, analyses d'écritures, depuis Fr. 5.—, contre remboursement. E. Nerny, rue Couchirard 9, Lausanne.

Manteaux très mode



Manteau 7/8

tissu bouclé fantaisie, entièrement doublé, couleur unie, noir ou marine . . . 49.-

Manteau

velours zibeline, plis au dos, entièrement doublé 49.-

Aux **Armourins**
 Neuchâtel

Les abonnements de

Radio Steiner

vous mettent à l'abri de tout souci

Service d'acompte **Fr. 7,500.-** Gratification Fr. 5,000.-
 Concours Fr. 2,500.-
 Tous les carnets de Fr. 10.— et de Fr. 5.— présentés à l'encaissement du 20 janvier 1938 au 19 février 1938, peuvent participer à ces répartitions. Pour plus de détails, consultez l'affiche chez tous nos adhérents.



Du nouveau !

Pour la première fois à Neuchâtel

MARDI 23 NOVEMBRE de 16 à 22 h.
 MERCREDI 24 NOVEMBRE de 10 à 22 h.
 JEUDI 25 NOVEMBRE de 10 à 22 h.
 VENDREDI 26 NOVEMBRE de 10 à 19 h.

Exposition d'aviation

organisée par le CLUB NEUCHÂTELOIS D'AVIATION

à la grande salle du CASINO DE LA ROTONDE

sous le patronage de M. le conseiller d'Etat Antoine BOREL, chef du département de l'Instruction publique

Plusieurs grands planeurs 40 modèles réduits **Maquettes :** hélices moteurs parachutes

Importante documentation l'aviation sportive commerciale militaire

CAUSERIES

LE MARDI 23 NOVEMBRE à 18 h. 15 et 20 h.
 LE JEUDI 25 NOVEMBRE à 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 15 et 20 h. 15

LE VOL A VOILE

par M. Hermann Schreiber, expert en chef du vol à voile en Suisse, héros de deux traversées des Alpes en planeur.

CONSTRUCTION DES AVIONS

par M. Willy Farnet, ingénieur, constructeur d'avions, pionnier du vol à voile en Suisse.

Consultez le programme Entrée : Fr. 1.—, timbre compris. Enfants 40 c. Pas de supplément pour les causeries — Haut-parleur de la maison Radio Mediator

Tout Neuchâtel...

... en parle !...

de nos 3 grandes offres qui font sensation!

IL S'AGIT DE :

250 mètres, tissu pure laine, pour robes, 100 cm. de large, en bordeaux, vert, brun, marine et noir, le mètre au prix incroyable de **1.75**

1000 écheveaux, laine à tricoter, belle qualité, imprégnée, teintes chinées, convient spécialement pour pullovers et tricotés de sport, l'écheveau de 50 gr. seulement **.55**

100 gaines élastique, en superbes latex, quatre jaretelles, en rose et en bleu. **1.95**

JULES **BLOCH**

TOUJOURS TRÈS AVANTAGEUX

LES SPORTS

Une grande journée pour le championnat suisse de football

Les dix-huit parties des deux divisions supérieures ont abouti à des résultats particulièrement mesurés

Quelques surprises en ligue nationale - Un record de matches nuls en première ligue

Ligue nationale

Les matches prévus pour hier s'annonçaient comme devant être disputés avec acharnement, les équipes en présence étant, dans la plupart des cas, de forces sensiblement égales. Il suffit de jeter un regard sur les résultats pour se rendre compte que la journée n'a pas manqué d'attrait. Les scores sont, en général, très mesurés, et ils témoignent de la résistance dont toutes les équipes ont fait preuve. Cela n'exclut pas quelques surprises qui n'auraient pas été sans déjouer les pronostics établis par les parieurs.

On s'étonnera certainement d'apprendre que Servette a succombé devant Lugano; le terrain des Charmilles est toujours dangereux pour ses visiteurs; Lugano a pourtant fait exception à cette règle; il faut dire que les Genevois se sont montrés incapables de percer la puissante défense tessinoise. Autre surprise: Berne obtient de Young Boys le match nul; c'est méritoire de la part des «Bernois» qui auraient toutefois pu faire mieux; encore, Young Boys n'offrant qu'une faible résistance. Il faut enfin remarquer le beau résultat de Granges qui contraint Bâle au partage des points; c'est un exploit qui ne se renouvellera pas souvent, l'équipe des bords du Rhin faisant excellente figure cette saison.

Quant aux autres résultats, ils ont été tels qu'on pouvait les prévoir. Bière, sur son terrain de la Gurzelen, a eu raison de Lausanne; Nordstern disposa de justesse d'un Young Fellows qui est dans une impasse; enfin, Grasshoppers a pris le meilleur sur Lucerne.

Le classement ne subit que quelques changements sans grande importance; chassés croisés et recul de Bâle qui perd deux rangs.

Voici les résultats: Servette - Lugano, 1-3; Bâle - Granges, 2-2; Lucerne - Grasshoppers, 1-3; Young Boys - Berne, 0-0; Young Fellows - Nordstern, 1-2; Bière - Lausanne, 1-0.

CLUBS	J.	G.	N.	P.	C.	Pts
Grasshoppers	7	7	0	0	17	14
Nordstern	7	5	0	2	16	10
Lugano	7	4	2	1	15	9
Bâle	7	4	1	2	10	9
Young Boys	7	3	3	2	12	9
Servette	7	2	3	2	12	7
Lucerne	7	3	0	4	14	6
Lausanne	7	2	2	3	11	4
Bière	7	2	1	4	7	4
Granges	7	0	4	3	13	4
Berne	7	0	4	3	7	4
Yg Fellows	7	0	2	5	7	2

Première ligue

En première ligue aussi, les résultats sont particulièrement mesurés. D'autre part, on enregistre un nombre de matches nul tel qu'on n'en avait plus vu depuis longtemps. C'est dire que les équipes se sont tenues de très près.

Premier groupe

Le match vedettes de la journée était celui qui opposait à Neuchâtel Cantonal à Chaux-de-Fonds. On s'attendait à une victoire des Montagnards qui n'ont en rien perdu leur prestige d'ancienne équipe de ligue nationale. Mais on ne pouvait prévoir que Cantonal fournirait une seconde mi-temps aussi animée; un résultat de 4 à 2 ou 4 à 3 eût mieux répondu à la physionomie de la partie. Contre toute attente, Forward (Morges), dont le jeu est pourtant primitif, a vaincu Aarau; d'autre part, Urania n'est pas venu à bout de Soleure qui s'est montré très coriace. Concordia (Yverdon) a battu Derendingen, ce qui est tout à fait normal. Enfin, Montreux et Vevey, comme Monthey et Porrentruy, se sont quittés dos à dos; deux résultats équitables.

Voici les scores: Forward (Morges) - Aarau, 2-0; Concordia (Yverdon) - Derendingen, 1-0; Monthey - Porrentruy, 1-1; Montreux - Vevey, 1-1; Cantonal - Chaux-de-Fonds, 1-4; Soleure - Urania, 1-1.

CLUBS	J.	G.	N.	P.	C.	Pts
Ch.-de-Fonds	8	7	0	1	29	13
Vevey	8	4	3	1	20	11
Urania	8	3	4	1	13	8
Aarau	8	5	0	3	19	17
Forw. Morges	8	5	0	3	14	14
Montreux	9	4	1	4	18	9
Cantonal	8	3	2	3	14	8
Porrentruy	8	2	4	2	15	6
Concordia Y.	8	1	4	3	4	6
Soleure	8	1	3	4	12	5
Monthey	8	2	1	5	11	4
Derendingen	9	1	2	6	18	5

Deuxième division

Dans la deuxième division, on a battu un record des matches nuls. Seuls Winterthur et Kickers (Lucerne) ont fait preuve de leur différence de classe.

Voici les résultats: Winterthur - Kickers (Lucerne), 1-3; Juventus - Saint-Gall, 1-1; Chiasso - Blue Stars, 0-0; Locarno - Bellinzona, 1-1; Zurich - Concordia (Bâle), 2-2; Bruhl-Schaffhouse, 1-1.

CLUBS	J.	G.	N.	P.	C.	Pts
Saint-Gall	8	5	1	2	14	11
Blue Stars	8	4	2	2	16	10
Juventus	8	3	3	2	12	9
Concordia B.	8	3	3	2	13	14
Bruhl	7	3	2	2	9	5
Zurich	7	3	2	2	16	11
Locarno	8	2	4	2	13	11
Winterthur	6	2	2	2	14	13
Schaffhouse	8	2	2	4	10	12
Bellinzona	8	1	4	3	10	13
Chiasso	8	2	2	4	6	15
Kickers Luc.	8	2	1	5	16	24

Deuxième ligue

Suisse romande: C.A. Genève - Jonction 1-4; Espérance - C.S. Chênouette 1-2; Vevey - Lausanne 5-2; Sion-Sierre 1-4; Stade Lausanne - Racing 0-3; Gloria-Loche - Sylva 5-2; Central - Xamax 2-0.

Suisse centrale: Montier - Berne 0-1; Young Boys - U.S. Bienne-Boujean 3-0; Nidau - Helvetia 3-0; Maudschi - Bienne 4-6; Granges - Aurore 2-4; Old Boys - Allschwil 2-2; Nordstern - S.R. Delémont 6-0; Olten - Bâle 3-1; Olympia - Zofingue 4-6; Birsfelden - Black Stars 4-1.

Suisse orientale: Lugano - Blue Stars 3-1; Adliswil - Wohlen 7-2;

Comptes rendus des matches

Young Boys - Berne 0 à 0

(c) Les matches qui mettent aux prises les deux grands clubs de la ville fédérale sont parmi les plus goûtés du public bernois, car ils sont toujours disputés avec acharnement. La rencontre de dimanche, jouée au Wankdorf, devant environ 5000 spectateurs, n'a pas failli à cette règle. Young-Boys a entièrement déçu ses partisans. Berne, au contraire, surtout en seconde mi-temps, a joué beaucoup mieux qu'on ne l'espérait, et cette jeune équipe a pleinement mérité le match nul. Avec une paire d'avants un peu plus précis et puissants, elle aurait même remporté une nette victoire, ainsi que le prouve la proportion des corners: 9 à 0 pour Berne.

Les équipes étaient ainsi formées: Young Boys: Droguet; Horrisberger, Sigrist; Lehmann, Kuenzi, Linger; Puygventos, Sydlar, Lucacs, Aebi, Poretli.

Berne: Treuberg; Gobet, Baumgartner; Girardin, Hübin, Luder; Baerlocher, Knup, Stefanovic, Grob, Zulliger.

La première mi-temps est à l'avantage de Young Boys, légèrement supérieur, mais la défense «bernoise», en grande forme, ne laisse rien passer, sauf à la 37^{me} minute, où le junior Puygventos réussit à placer son shot dans le coin gauche des bois de Treuberg, mais il y a eu un «hands» que l'arbitre a vu, et ce but est justement annulé.

En seconde mi-temps, c'est Berne qui impose son jeu; pendant près d'une demi-heure, Young Boys est acculé et c'est l'inexpérience — si l'on peut dire — des avants «bernois» qui lui épargne une cuisante défaite. Young Boys, autrefois célèbre par son dernier «quart d'heure», est aujourd'hui à court de souffle. Les demis Kuenzi et Lehmann sont fatigués au point que Berne a tout juste le meilleur au milieu du terrain; mais les avants gâchent lamentablement devant les buts le beau travail fourni par les arrières et les demis; Bon arbitrage de M. Bangerter, de la Chaux-de-Fonds. (b)

Bienne bat Lausanne 1 à 0

(c) Mille huit cents spectateurs seulement assistent à cette partie. Sous les ordres de M. Spengler, les équipes se présentent dans les formations suivantes:

Bienne: Schneider; Rossel, Bauz; Zeiger, Gertsch, Binder; von Kaelnel, Beiner, Bourquin, Rahmen, Frey.

Lausanne: Kipfer; Lehmann, Stalder; Spiller, Weiler, Bichsel; Stelzer, Spagnoli, Jaggi IV, Rochat, Brœnimann.

Durant le premier quart d'heure, le jeu est partagé. L'introduction de Bourquin dans la ligne d'attaque bienne donne à celle-ci beaucoup plus de percant. A la 15^{me} minute, Binder tire, de trente mètres, au but un shot qui s'écrase sur le poteau. Bienne est supérieur et Kipfer doit retenir tout à tour des essais dangereux de Rahmen et Bourquin. Malgré leur supériorité, les locaux n'arrivent pas à marquer et la mi-temps est sifflée sur un résultat nul.

Dès la reprise, l'équipe lausannoise se ressaisit et attaque dangereusement; mais la défense locale, bien en forme, ne laisse rien passer. Une série de cinq corners est tirée contre Lausanne qui créent des situations dangereuses. Les Valdois sont légèrement supérieurs, mais n'arrivent pas à marquer.

Il faut attendre la 38^{me} minute pour assister à un but de Binder, qui shoote de plus de trente mètres. Malgré tous leurs efforts, les Valdois n'arrivent pas à sauver l'honneur. M. E.

Seebach - Oerlikon 0-2; Luganesi - Langnau 3-0; Lachen - Grasshoppers 4-1; Alstetten - Arbon 0-2; Frauenfeld - Winterthur 3-1; Tössfeld - Young Fellows 6-3; Fortuna - Bruhl 2-1; Neuhausen - Kreuzlingen 1-1.

Troisième ligue

Groupe V: Fribourg II - Neuveville I 2-2; Central II - Couvet-Sports I 0-3; Payerne I - Morat I 0-1.

Groupe VI: Gloria-Loche II - Tavannes I 2-3; Sporting-Etoile I - Tramelan I 2-0; Le Parc I - Chaux-de-Fonds II 2-2; Saint-Imier I - Floria-Olympic I 1-1.

Quatrième ligue

Groupe X: Concordia III - Yverdon II 2-1; Rosia-Estavayer I - Boudry I 1-1; Béroche I - Grandson I 6-3; White-Star I - Granges-Marnand I 3-1.

Groupe XII: Neuveville II - Cantonal III 0-1; Xamax II - Audax I 0-2; Hauterive I - Comète II 1-2.

Groupe XIII: Chaux-de-Fonds IIIa - Sylva Loche II 4-1; Sonvilier I - Saint-Imier II 3-0.

Juniors A

Groupe V: Cantonal I - Concordia I 1-3; Hauterive I - Yverdon I 1-2.

Lugano bat Servette 3 à 1

C'est devant un nombreux public que les deux adversaires se sont affrontés.

Le terrain du Servette a rarement été favorable aux visiteurs qui y ont connu plus de défaites que de succès. Pour une fois, les Tessinois ont donc réussi à l'emporter, et dans de telles conditions que personne ne songerait à discuter la régularité de leur victoire.

En effet, les visiteurs ont dominé Servette durant les quatre cinquièmes de la partie, grâce surtout à l'activité de leur ligne d'avants qui fit d'excellentes choses.

La défense du Servette, manquant de sang-froid et pas assez rapide pour s'opposer aux assauts répétés des bouillants Luganais, dut encaisser un but à la 15^{me} minute, marqué par l'inter-droit.

Et jusqu'au repos, Servette continua à être surclassé et fut impuissant à redresser la situation.

Ciséri fut d'une telle maladresse dans ses interventions et dans ses services aux avants qu'on ne peut en vouloir à ceux-ci.

Servette domina pendant un quart d'heure. Volery ayant été blessé, les lignes furent remaniées et on aurait pu croire un moment que les choses allaient enfin tourner en faveur des Genevois. Aebi réussit un but à la 25^{me} minute, d'un shot à quelques mètres.

Puis la défense de Servette s'étant imprudemment avancée dans le terrain, l'aillier gauche de Lugano se sauva pour marquer le troisième but. Les spectateurs se retirèrent fortement déçus par la partie de Servette qui, depuis de nombreuses années, n'a fourni un aussi médiocre match.

Bâle - Granges 2 à 2

Devant 4000 spectateurs, Granges a réussi, avec des moyens techniques inférieurs, à tenir tête aux Bâlois, qui paraissent favoris. La partie débuta favorablement pour Bâle, qui marqua à la 10^{me} minute par Monnard. Cinq minutes plus tard, Monnard saisit l'occasion d'un mauvais blocage de Ballabio pour marquer le second but. Toutefois, Granges ne se découragea pas et mit plusieurs fois en danger le but défendu par de Kalbermatten. A la 25^{me} minute, Schafroth shoota faiblement; de Kalbermatten plongea et envoya lui-même la balle dans ses propres filets.

Bâle dut jouer toute la seconde mi-temps avec dix joueurs, à la suite d'une blessure survenue à Schaller. Bâle eut souvent l'occasion de faire des incursions dangereuses vers le but de Granges, mais Ballabio, dans une forme surprenante, arrêta les balles les plus difficiles. L'inattention de de Kalbermatten coûta à son équipe le but égalisateur. Schafroth donna à la 40^{me} minute un petit centre à ras de terre devant le but et de Kalbermatten devint pour la seconde fois la balle dans ses propres filets. Excellent arbitrage de M. Alleman, de Bienne. M. P.

Central bat Xamax 2 à 0

(c) C'est avec un vif intérêt que les sportifs de Fribourg attendaient le match de seconde ligue au stade de la Motte. L'équipe locale s'était sensiblement améliorée depuis ces derniers dimanches. Elle prit immédiatement l'avantage sur son adversaire. La première mi-temps se déroula pourtant achevée sans aucun résultat. Xamax déployait ses habituelles qualités de rapidité et de technique.

Au début de la seconde partie, Ramoni marqua le premier but sur coup franc. Peu avant la fin, sur une échappée de l'inter-droit Philippa, le ballon passait une seconde fois entre les «bois».

Chaux-de-Fonds bat Cantonal 4 à 1

(mi-temps 2-0)

Avouons d'emblée que ce résultat ne fournit pas une indication exacte quant à la physionomie de la partie. En effet, si Chaux-de-Fonds a mérité de gagner le match, Cantonal a fourni un effort, en seconde mi-temps particulièrement, qui aurait dû lui permettre d'améliorer le score.

Dans notre compte rendu du match Cantonal-Forward de dimanche dernier, nous avons fait d'amères remarques sur le jeu fourni par les locaux. Il nous est donc agréable, aujourd'hui, de pouvoir dire que Cantonal s'est ressaisi, au point d'inquiéter assez sérieusement par moments les «Montagnards». En première mi-temps, comme on pouvait le prévoir, les «bleu et blanc» durent se contenter d'endiguer tant bien que mal les attaques des visiteurs; il n'y a là que de normal. Chaux-de-Fonds dispose d'une expérience de nombreuses années. Ses joueurs sont rompus à toutes les finesses du jeu, plus rapides, plus précis aussi que les nôtres. Au cours des quarante-cinq premières minutes, ils dominèrent nettement nos représentants qui, par ailleurs, se défendirent avec courage. A la reprise, par contre, on assista à un revirement complet. Pendant plus d'une demi-heure, Cantonal ne cessa de faire des incursions très dangereuses dans le camp de Chaux-de-Fonds, dont les défenseurs furent constamment à l'ouvrage.

A 14 h. 30, M. Dupuis, d'Yverdon, dont l'arbitrage, s'il ne fut pas exempt d'erreurs, fut du moins énergique, donna le coup d'envoi aux équipes suivantes:

Chaux-de-Fonds: Paganì; Roulet, Haenni; Cattin, Volentik, Vuilleumier; Trachsel, Bäsch, Irniger, Schweizer, Spillmann.

Cantonal: Graf; Kehrl, Fassbind; Monnard; Barben, Nussbaumer; Graf, Castella, Humbel, Frei, Rognon.

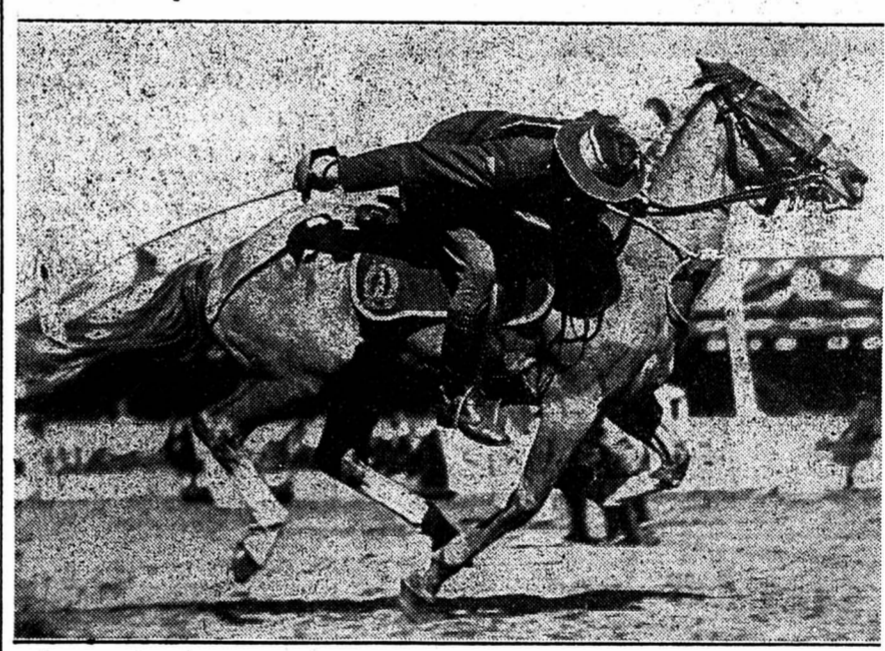
Près de deux mille personnes entourèrent le terrain rendu glissant par la pluie. Les visiteurs effectuèrent un départ très rapide, alors que Cantonal a un peu de peine à se mettre en mouvement. Bäsch, Irniger et Spillmann se montrent tout de suite dangereux. A la cinquième minute pourtant, une descente des locaux aboutit à un shot qui passe de peu au-dessus du but de Paganì, puis...

Audax I bat Xamax II 2 à 0

Ce match de championnat a été disputé hier à Colombier par deux équipes comptant chacune des remplaçants. La première mi-temps fut légèrement en faveur de Xamax, dont les avants ne surent pas profiter de plusieurs occasions. Le repos survint sans que la marque ait été ouverte.

A la reprise, Xamax tenta d'imposer son jeu; mais, sur une contre-attaque des Audaxiens, une mésestime se produisit des arrières et gardien et celui-ci fut battu. Cinq minutes plus tard, l'aillier gauche d'Audax, reprenant une balle du centre-avant, marqua une seconde fois. Xamax passa alors à l'attaque, obtenant plusieurs corners; mais le gardien d'Audax fit des proesses et arrêta même un pénalty.

Une prouesse d'un cavalier australien



Au cours d'une démonstration de la cavalerie légère australienne à Melbourne, un cavalier pique, en pleine course, un objet placé à terre.

Le football à l'étranger

EN ANGLETERRE

Championnat de première division: Birmingham - Wolverhampton Wanderers, 2-0; Charlton Athletic - Arsenal, 0-3; Chelsea - Manchester City, 2-2; Grimsby Town - Brentford, 0-1; Leeds United - Bolton Wanderers, 1-1; Liverpool - Huddersfield Town, 0-1; Middlesbrough - Leicester City, 4-2; Portsmouth - Derby County, 4-0; Preston North End - Blackpool, 2-0; Stoke City - Sunderland, 0-0; West Bromwich Albion - Everton, 3-1.

EN ITALIE

Championnat: Atalanta - Napoli, 2-0; Fiorentina - Triestina, 2-2; Livorno - Torino, 1-1; Liguria - Lucchese, 2-1; Bologna - Bari, 4-1; Juventus - Genova, 1-2; Milan - Roma, 1-0; Lazio - Ambrosiana, 1-3.

EN ALLEMAGNE

Match d'appui pour la coupe du monde à Hambourg: Allemagne - Suède, 5-0 (2-0).

Championnat: S. V. Sandhofen - Freiburger F. C., 4-1; Phœnix Karlsruhe - F. C. Pforzheim, 1-1; Stuttgarter S. C. - V. F. B. Stuttgart, 2-3.

EN FRANCE

Championnat: F. C. Sète - F. C. Sochaux, 0-1; R. C. Roubaix - Antibes F. C., 2-1; Red Star - Racing Paris, 2-2; R. C. Lens - F. C. Rouen, 1-1; A. S. Cannes - Excelsior R. T., 2-1; F. C. Metz - O. Marseille, 1-2; U. S. Valenciennes - R. C. Strasbourg, 1-2; S. C. Fives - O. Lillois, 0-1.

EN HONGRIE

Championnat: Nemzeti - Szeged, 3-3; Hungaria - Kispeszt, 2-0; Porthus - Budapest 2-0; Terekves - Electromos, 1-4; E.T.O. - Ujpest, 1-7; Budai - Ferencváros, 1-3; Szurketaxi - Bocsokay, 2-2.

EN BELGIQUE

Championnat: Daring C. B. - F. C. Malines, 7-1; S. C. Anderlecht - La Gantoise, 1-1; R. C. Tilleur - Union Saint-Gilloise, 2-7; O. Charleroi - White Star, 5-1; Lyra T. S. V. - F. C. Brugnot, 5-0; Antwerp F. C. - Liégeois S. K., 2-2; Standard C. L. - Beerschot A. C., 1-4.

c'est une nouvelle et longue période de supériorité des «Montagnards». A la 12^{me} minute, un défenseur de Cantonal commet un foul; c'est coup franc de 25 mètres, que Spillmann transforme avec aisance, sans que Graf puisse intervenir utilement. Il faut un second foul, dont le coup de réparation est tiré cette fois d'une distance de 30 mètres; Graf retient bien, mais lâche la balle qui est envoyée dans les filets par Irniger. Chaux-de-Fonds mène par 2 à 0, résultat qui ne changera plus jusqu'à la mi-temps, tant les défenseurs de Cantonal sont vigilants.

A la reprise, Chaux-de-Fonds attaque de toute sa ligne. Un nouveau foul contre un avant visiteur se produisit, mais, cette fois, dans le carré de réparations; c'est pénalty, qui fait monter la marque à 3 à 0. Dès lors, on assiste à un revirement complet. Cantonal conduit maintenant ses attaques avec plus de précision, plus de mordant aussi. Chaux-de-Fonds entre pour trente minutes dans un temps de prudence défensive. A la 30^{me} minute, sur passe rapide et précise de Rognon, Frei tente sa chance avec succès. Cantonal a sauvé l'honneur. L'étréinte des locaux ne se desserre pas, mais la malchance les poursuit, et ils ne parviendront pas à améliorer le score. Au contraire, pressé de dégager une situation pénible, Fassbind marquera contre ses coéquipiers.

Chaux-de-Fonds a fourni la partie que l'on attendait de ses joueurs. Par contre, Cantonal a fait beaucoup mieux que l'on pouvait attendre de lui. Le onze local a donné la preuve qu'il savait opérer un redressement aussi rapide qu'énergique. Ajoutons enfin que la partie fut toujours animée; c'est bien la meilleure que l'on ait vue depuis quelques temps.

A Olten, l'assemblée de l'Union vélocipédique et motocycliste suisse s'est déroulée dans le calme

Les délégués de l'opposition qui avaient fait grand bruit à l'assemblée de Davos ont été majorisés

La 64^{me} assemblée générale de l'Union vélocipédique et motocycliste suisse a eu lieu samedi et dimanche à Olten, sous la présidence de M. Flury, président central du S.R.B. L'assemblée s'est ouverte sur la question du procès intenté au S.R.B. à la suite des incidents qui se sont produits l'année dernière à l'assemblée générale de Davos. On a appris, samedi, que le tribunal zuricois avait statué, en ce sens que l'exclusion d'un délégué n'était pas régulière, mais les décisions prises par l'assemblée ne pouvaient être annulées par suite de cette exclusion. Ces décisions ont donné lieu à quelques interventions de délégués. La majorité des 342 délégués a cependant montré qu'elle ne voulait pas continuer à discuter cette question. On put donc attaquer, ensuite, la question de la révision des statuts et, après trois heures de discussions, le S.R.B. s'est trouvé saisi de nouveaux règlements.

Le dimanche matin, plus de 400 délégués étaient présents. Une nouvelle fois, l'observateur impartial a pu se rendre compte que presque tous les assistants désiraient le calme et la paix et ils ont empêché toutes les tentatives de l'opposition de jeter le trouble.

Les rapports présidentiel et financier ont été acceptés et l'on a étudié une proposition demandant à ce que l'on punisse les coureurs suisses représentant officiellement le cyclisme national, lorsqu'ils abandonnent dans de grandes épreuves (par exemple les championnats du monde). L'unanimité s'est faite pour accepter l'organisation du tour de Suisse 1938. Le tour de 1939 sera certainement organisé aussi avec l'aide du comité de l'Exposition nationale.

Lors de la discussion du budget, les délégués ont adressé des remerciements à M. Marzoh, ancien directeur du S.R.B., auquel une pension sera servie. Les délégués ont entendu ensuite une conférence d'un délégué des services commerciaux des C.F.F. On sait, en effet, que le S.R.B. demande un abaissement des tarifs de transport des vélos. Le délégué des C.F.F. n'a rien promis de formel, tout en laissant entendre que l'on pourrait faire quelque chose. La question sera étudiée par le comité central. La création d'une catégorie de membres dames individuelles a été repoussée. L'assemblée générale de 1938 aura lieu à Altdorf et la fête centrale de 1939 coïncidera avec des manifestations organisées par la direction de l'Exposition nationale.

A la suite de cette assemblée, il semble bien que l'atmosphère du S.R.B. ait été purifiée et le comité va pouvoir aller de l'avant.

AVIATION

Au Club neuchâtelois d'aviation

(sp) Dimanche après-midi, sur le terrain de Bellechasse, M. P.-I. Didisheim, de la Chaux-de-Fonds, élève pilote du Club neuchâtelois d'aviation, a effectué avec succès son premier vol seul à bord. M. Didisheim a reçu toute son instruction de vol à Planeyse, sous les ordres de M. A. Engelhard. Il est probable qu'il obtiendra cette année encore son brevet de pilote d'avions à moteur.

Les brevets de vol en Suisse

(sp) Le Club neuchâtelois d'aviation nous communique quelques renseignements intéressants concernant la statistique des pilotes d'avions à moteur. L'Aéro-club de Suisse est dans notre pays la seule instance reconnue par la Fédération aéronautique internationale pour la délivrance des brevets de pilotes d'avions.

Il convient de préciser, quelques chiffres quant au nombre de pilotes formés en Suisse. La statistique officielle des brevets délivrés dans notre pays au cours de cette année, statistique établie au 4 novembre par les soins de l'Aéro-club de Suisse, se présente comme suit: Brevets «I» et «II» délivrés à des pilotes instruits dans les sections de l'Aéro-club de Suisse: 86; brevets «I» et «II» délivrés à des pilotes formés par le camp d'aviation de Granges: 21. Il apparaît donc que l'ensemble des sections de l'Aé.C.S. a jusqu'à maintenant formé plus de pilotes que le camp de Granges.

Notons encore que quatre pilotes instruits dans les sections de l'Aé.C.S. ont obtenu en 1937 le brevet de virtuosité (acrobatie).

HOCKEY SUR GLACE

Avant Suisse-Tchécoslovaquie

Les candidats à l'équipe nationale suisse se sont entraînés samedi soir à Zurich, devant 1500 spectateurs environ. L'équipe «A» a battu l'équipe «B» par 3 à 1 (0-0, 2-0, 1-1).

A la suite de cette rencontre, l'équipe suisse devant jouer contre la Tchécoslovaquie le 28 novembre à Zurich a été constituée comme suit: But: Kunzler (C.P. Zurich) ou Muller (Davos); arrières: H. Badrutt et F. Geromini (tous deux de Davos); Ire ligne: Pie Cattini, Hans Torriani (tous deux de Davos), Bibi Torriani (Saint-Moritz); 2^{me} ligne: Ch. Kessler, H. Lohmann, H. Kessler (tous du C.P. Zurich). Remplaçant: Beal Ruedi (Davos).

Ces hommes jaunes qui se battent dans les tranchées, qui sont-ils...?

(Suite de la première page)

Dans les tranchées ils sont plus expansifs, plus loquaces, pour ne pas dire plus humains, que sur la route pendant les marches. Quand la nuit descend et que les faisceaux de lumière des puissants projecteurs apparaissent sur le ciel, ils chantent des chansons mélancoliques. Ils composent eux-mêmes ces chants qui diffèrent de toutes les autres chansons militaires en ce qu'il n'y est jamais question de filles, de baisers, d'amour... Voilà ce que chante le soldat japonais:

*Sur le pont de Marco Polo nous pensons aux jours passés
Nous nous arrêtons pour prier pour nos camarades tombés
Et comme nos pensées sont chez les morts
Pendant quelques secondes nous ne pensons plus aux collines d'Ichimonji
Que nous voulons occuper...*

Une autre chanson:
*Nous voici loin de notre patrie bien-aimée,
Nous voici dans la Chine lointaine,
Nous voici là où dans la lueur du crépuscule,
Dort le guerrier glorieux,
Qui n'entend plus le son du clairon...*

Doucement, presque gémissant, rognent ces litanies sombres dans la lourde nuit chinoise, en évoquant par leurs accords mélancoliques la tristesse infinie de la mort. Pourtant — et ceci caractérise le mieux la différence entre la mentalité européenne et asiatique — ces chansons dont la lugubre mélancolie serait susceptible d'ébranler le moral d'une armée blanche, exercent une influence tout à fait contraire sur les Japonais, convaincus que ceux qui chantent sont infiniment moins heureux que ceux qui, dormant sous le sol verdoyant des champs, n'entendent plus le son du clairon...

C'est dans les tranchées de Wou-sung que l'apprenti que Tomoda, caporal dans l'infanterie de Sa Majesté impériale, venait définitivement de mourir.

Il avait l'habitude de mourir... Il lui arriva de mourir, l'écume aux lèvres comme le roi Lear : de temps à autre, il ferma les yeux avec une sage résignation comme Cyrano et parfois il expira avec un sourire cynique comme l'artiste inoubliable du « Doctor's Dilemma ». Tomoda était acteur et joua pendant de longues années au théâtre Soukiji de Tokio les pièces de Shakespeare, Molière, Rostand, O'Neil et Shaw. C'était en collaboration avec sa femme, l'excellente Akiko Tamara que Tomoda traduisait, mettait en scène et jouait les pièces européennes et américaines, étant ainsi le premier artiste nippon à rompre avec les traditions rigides du théâtre japonais et à s'efforcer de faire comprendre à ses compatriotes les beautés et les valeurs de l'art dramatique d'outre-mer. L'expérience audacieuse du couple fut couronnée de succès et bien que la majeure partie du public japonais fût incapable d'apprécier le réalisme ou le naturalisme de l'art dramatique européen, le groupe constitué autour de Tomoda réussit tout de même à arracher le théâtre nippon à son isolement séculaire. Il va sans dire que la tâche des réformateurs ne fut point aisée et Tomoda dut mener une lutte acharnée pour arriver à son but. Le résultat obtenu valut les sacrifices et ceci d'autant plus que Tomoda s'est prouvé également excellent comme metteur en

scène et comme acteur. Je l'ai vu il y a trois ans à Tokio : il jouait le « Malade imaginaire » de Molière et autant que je pus en juger, sa performance était digne de n'importe quel artiste européen. J'ai entendu dire qu'il composait avec le même succès des rôles plus difficiles, plus éloignés du caractère japonais. Bien que des facteurs physiques rendissent sa tâche extrêmement difficile, il fit revivre avec une aisance parfaite et pour ainsi dire avec une « fidélité raciale » impeccable, les différents types européens. Pendant les trois ou quatre heures où il tenait la scène, Tomoda offrait l'exemple le plus ahurissant de l'assimilation physique et spirituelle et si ce n'étaient les yeux en amande qui luisaient au-dessus de ses pommettes caractéristiques, on aurait pu facilement croire que c'était un Européen qui parlait et jouait devant le public...

Maintenant nous venons d'apprendre qu'en réalité Tomoda ne s'est jamais assimilé et bien qu'il ait beaucoup voyagé en Europe et en Amérique, bien qu'il connût à fond et traduisit avec compétence les chefs-d'œuvre de la littérature européenne, bien qu'il comprît le chagrin de Lear, la résignation de Cyrano et l'humour aigre de John Tennes — il est resté Japonais, cent pour cent Japonais... Lorsque la guerre éclata, Tomoda s'engagea aussitôt comme volontaire et partit avec les premiers régiments pour la Chine. Son bataillon occupait la rive droite d'une petite rivière, en face se trouvaient les positions des mitrailleurs chinois. Il fallait jeter un pont et Tomoda se déclara prêt à tenter l'impossible. Accompagné des hommes de son escouade, il sortit des tranchées et sous la pluie de balles qui venait de l'autre rive, il se mit au travail... Quelques minutes plus tard, il gisait, la tête ensanglantée, sur la berge, prouvant — bien qu'il fût loin de Tokio et du Théâtre Soukiji — combien il était japonais et combien il était grand comme acteur... Malheureusement, la scène se passait en Chine et cette fois-ci Tomoda ne put se relever pour remercier le public de ses applaudissements enthousiastes.

Edmond DEMAITRE.
(Reproduction, même partielle, interdite.)
AS 3017 G

Dernières dépêches de la nuit et du matin

Où s'étend toujours plus l'affaire des «Cagoulards»

Une arrestation qui serait très importante

PARIS, 21. — Bien qu'aucune révélation sensationnelle n'ait été faite samedi soir, comme il avait été annoncé, la Sûreté nationale vient de faire connaître qu'elle a procédé à une arrestation qu'elle considère comme très importante, car il s'agit d'un des dirigeants des «Cagoulards» qui aurait été spécialement chargé de la constitution des dépôts d'armes.

La personnalité arrêtée est M. Jean-Dominique Moreau de la Meuse, ingénieur diplômé de l'École supérieure d'électricité de Paris. Né le 25 janvier 1880 à Lunéville, il est administrateur de la Société des textiles ardennais et occupe, à Paris, avenue Kléber 24, un appartement luxueux et vaste, qui a été perquisitionné. Des papiers seulement y ont été saisis, qui seraient compromettants pour M. Moreau de la Meuse, car ce dernier est, d'ores et déjà, inculpé d'association de malfaiteurs par le magistrat instructeur.

Après son arrestation, M. Moreau de la Meuse a été conduit à la rue des Saussaies, où il a été longuement interrogé.

Les rumeurs qui courent

Il a été question samedi après-midi de quatre officiers aviateurs qui, mêlés au complot, auraient été interrogés rue des Saussaies. La sûreté déclarait, dans la soirée, que ses inspecteurs n'avaient procédé à aucune audition de ce genre, comme elle précisait qu'il n'y avait pas de conspirateurs fuyant dans une puissante auto lancée à toute allure sur les routes de France pour se soustraire aux recherches dont ils faisaient l'objet. Et l'on disait encore que nul propriétaire de poste émetteur clandestin de T.S.F. n'avait été arrêté samedi, ou simplement mis en cause dans la présente affaire.

Nouvelle découverte d'armes à Villemonble

M. Roches, commissaire-chef de la brigade spéciale, a, en fin d'après-midi, effectué une perquisition, à Villemonble, dans une villa située 10, avenue Louise, et inoccupée depuis quatre ans. Les policiers ont découvert 27 caisses contenant chacune 32 grenades, une caisse renfermant 9 fusils-mitrailleurs, une autre quantité de cartouches de fusil, deux fusils Gras et 20 caisses renfermant des boîtes cylindriques vides.

Aucun fait nouveau n'est en vue

PARIS, 21. — L'Agence Havas communique, en ce qui concerne l'affaire des «Cagoulards», qu'il ne faut pas s'attendre à du sensationnel pour la journée et que la semaine qui va suivre sera consacrée surtout à de nouvelles perquisitions. Il convient également d'accueillir avec réserve les rumeurs mettant en cause certaines personnalités.

M. Janson échoue à son tour

BRUXELLES, 21 (Havas). — A l'issue d'une audience qui a duré près d'un quart d'heure, le roi a déchargé M. Paul-Emile Janson de la mission de former le ministère.

L'échec de M. Janson est dû à l'exclusive prononcée par les socialistes contre M. Henri Jaspar (catholique), qui devait prendre le portefeuille de la justice.

Une vaste affaire de trafic de stupéfiants s'étendrait sur tout le territoire des Etats-Unis

NEW-YORK, 21 (DNB.). — Les fonctionnaires du bureau fédéral chargé de réprimer le trafic illicite des stupéfiants ont effectué une vaste rafle dans les quartiers chinois de New-York, Chicago, San Francisco et d'autres grandes villes des Etats-Unis.

Ils ont découvert la trace de trois importantes organisations de trafiquants de drogues, dont l'activité s'étend à tout le territoire des Etats-Unis et dont les ventes annuelles se chiffrent à 500 à 750,000 dollars. De nombreuses personnes ont été arrêtées, dont sept importateurs et gros trafiquants.

Une grève générale symbolique échoue dans le nord de l'Afrique

ALGER, 21 (Havas). — Le «Parti du peuple algérien», dont le chef Messali est actuellement en prison, avait décidé de se solidariser avec le mouvement de grève déclenché samedi en Tunisie par le Néo Destour, et les commerçants indigènes avaient été secrètement invités à fermer leurs boutiques pour une grève symbolique d'une heure.

La police ayant été avertie avait pris les mesures nécessaires. Le mouvement a complètement échoué et huit magasins seulement ont fermé.

Carnet du jour

Salle des conférences: 20 h. 30, Conférence Guy de Pourtales.
CINEMA
Chez Bernard: Premas la route.
Apollo: Un carnet de bal.
Palace: Tourbillon blanc.
Théâtre: Quand minuit sonnera.

UN INCIDENT SIGNIFICATIF LE «DUCE» FAIT SAISIR UN JOURNAL ITALIEN

qui s'était montré favorable à une entente des relations avec la France

PARIS, 21. — On mande de Rome à l'Agence Havas :

«Le ministère de la culture populaire a ordonné la confiscation des numéros de la «Tribuna» d'hier, en raison d'un article consacré aux rapports franco-italiens et pour certaines expressions qu'il contenait».

L'article du correspondant parisien de la «Tribuna» était favorable à une amélioration des rapports franco-italiens.

Il semble que la mesure prise soit destinée à couper court à certains commentaires publiés à l'étranger, suivant lesquels l'Italie aurait voulu répondre aux conversations anglo-allemandes actuelles en faisant mine de se tourner vers la France.

Ce que contenait l'article ROME, 21. — L'article de la «Tribuna» parlant des rapports franco-italiens déclare notamment que les sanctions et les préparatifs de guerre en Méditerranée contre l'Italie sont chose encore trop récente pour qu'il soit aisé d'en évaluer l'importance.

Une opposition nette et sans équivoque de la part du gouvernement de Paris à la politique de Londres aurait ouvert la route à une ère nouvelle aux possibilités innombrables; elle aurait fait entrer la politique française dans un cycle de mouvement; elle lui aurait permis de reformer la solidarité continentale, de rétablir l'équilibre de l'Europe face à l'Angleterre.

L'amitié franco-britannique, indispensable comme elle l'est à la paix du monde, n'aurait nullement été détruite, l'Angleterre qui veut sincèrement la paix et qui s'est déjà réconciliée deux fois avec l'Italie, se serait réconciliée non point deux,

mais dix fois avec la France; car l'Angleterre a plus besoin de la France que la France de l'Angleterre.

L'article poursuit en disant que «la France et l'Italie veulent, peuvent et doivent vivre en paix». L'une et l'autre ont tout à perdre à se faire la guerre. Il est vrai que les deux peuples n'ont pas d'intérêts communs, à n'y en aurait qu'un: la latinité; mais soulever cette question aujourd'hui serait non seulement prématuré, mais inopportun, car elle n'a rien à faire avec la réalité diplomatique du moment.

Saisi, mais trop tard

PARIS, 21 (Havas). — Au sujet de l'article de la «Tribuna» et de son désaveu, on mande de Rome au «Matin»:

Un pareil désaveu d'un article qui constitue une base solide pour un début de rapprochement franco-italien pourrait inspirer des regrets s'il n'apparaissait pas, à la réflexion, que la confiscation d'un journal du soir, ordonnée plus de vingt-quatre heures après sa parution, est un acte notablement inefficace.

Sans y mettre donc aucun machiavélisme, on arrive à la conclusion que l'article de la «Tribuna» était bien ce qu'en ont pensé tous ses lecteurs: lecteurs italiens qui exprimaient devant la tendance officieuse nouvelle, lecteurs étrangers qui commentaient cette publication comme un acte diplomatique digne d'attention. Le désaveu démontre seulement qu'aux yeux de l'opinion gouvernementale romaine, un rapprochement franco-italien doit nécessairement se négocier en fonction de l'axe Rome-Berlin.

EN MARGE DU CONFLIT ESPAGNOL

Un train de prisonniers de guerre déraile en Andalousie

On déplore 49 morts et plus de 100 blessés

SEVILLE, 21 (Havas). — Le général Queipo de Llano a annoncé qu'un accident de chemin de fer s'est produit en Andalousie, causant une quarantaine de morts et 150 blessés.

Le train était composé en majorité de prisonniers de guerre venus de la zone du nord qui étaient conduits en Andalousie dans les camps de concentration.

49 morts

SEVILLE, 21. — L'envoyé spécial de l'Agence Havas confirme ce qui a été annoncé — d'une erreur d'aiguillage, un train de voyageurs a tamponné un train de marchandises à l'arrêt.

Le choc a été d'une violence extrême et le train de voyageurs, qui transportait surtout des prisonniers de guerre, a été détruit. Quarante-neuf morts ont été retirés des débris et il y aurait plus de cent blessés.

Trente-cinq avions bombardent Saragosse

BARCELONE, 21 (Havas). — Samedi matin, vers 9 h. 30, en réponse aux récentes agressions de l'ennemi contre Bujaraloz et Serinena, trente-cinq appareils gouvernementaux de grand bombardement ont opéré une incursion sur Saragosse, où ils ont visé les objectifs militaires utilisés par les nationalistes pour les prochaines offensives. Le bombardement a été fait avec un plein succès sans que l'aviation ennemie, ni les batteries antiaériennes puissent l'éviter.

Bombardement d'Alicante

BARCELONE, 22 (Havas). — Peu après minuit, des avions ennemis provenant de la base de Palma de

Majorque ont fait subir une nouvelle agression à la ville d'Alicante, sans avoir l'excuse de poursuivre, dans une ville éloignée du front, quelque objectif militaire.

Un vapeur britannique qui transportait une cargaison de munitions est arraisonné par un croiseur de même nationalité

LA VALETTE, 21 (Reuter). — Le vapeur britannique «Euphorbia» a été arraisonné dans les eaux espagnoles par le croiseur anglais «Galatea» et a reçu l'ordre de faire route vers Gibraltar, escorté par le destroyer «Hasty».

L'«Euphorbia» transportait une cargaison de munitions. Le vapeur jauge 3800 tonnes et appartient à la compagnie anglaise «Star Line».

La reconnaissance de Franco par le Japon est imminente

SALAMANQUE, 21 (Havas). — Une note a été remise au ministre des affaires étrangères du Japon confirmant que la reconnaissance de l'Espagne du général Franco a lieu sur la base des traités en vigueur signés par le Japon et l'Espagne avant le mouvement insurrectionnel.

L'accord entre le représentant de Salamanque et le gouvernement japonais a été complet et la reconnaissance aura lieu à bref délai, quand l'empereur du Japon aura donné son approbation.

M. Léon Nicole à Madrid

MADRID, 21. — M. Léon Nicole est arrivé dimanche matin à Madrid. Il a visité le quartier d'Arguelles, un des plus modernes de la ville, détruit par l'artillerie nationaliste. Il s'est ensuite rendu au siège du parti socialiste.

LA GUERRE D'EXTRÊME-ORIENT

La marche des Japonais sur Nankin continue

Sou Tchou est déjà tombée aux mains des forces nipponnes

Le gouvernement chinois abandonne sa capitale

Les troupes japonaises ont occupé Sou Tchou, l'un des pivots de la résistance chinoise sur le front de Changhaï. La ville a été attaquée de trois côtés. En dépit de la pluie, les forces nipponnes poursuivent leur avance vers Nankin.

Les autorités chinoises démentent la prise de Sou Tchou par les troupes japonaises.

Le sort de Nankin

Les Nippons vont attaquer la seconde ligne de défense chinoise

CHANGHAÏ, 22 (Reuter). — On prévoit que les Japonais atteindront prochainement la seconde ligne de défense chinoise de Wou Sinh Yin, sur laquelle, dit-on, repose le sort de Nankin.

On croit que certains chefs militaires chinois préconisent le retrait des forces chinoises de Nankin afin d'éviter la destruction de la capitale.

Le gouvernement chinois a quitté Nankin

On a annoncé officiellement, hier, le transfert du gouvernement chinois de Nankin à Tchoung King, province du Se Tchouen. La déclaration officielle qui annonce ce transfert proclame que la Chine est résolument opposée à accepter sous la contrainte des conditions de paix humiliantes.

Les Nippons demanderaient le droit de passage dans les concessions internationales

TOKIO, 21 (Havas). — Le correspondant à Changhaï du «Nichi Nichi» annonce que les autorités militaires japonaises de Changhaï envisagent d'obtenir sans délai le droit de libre passage à travers les concessions française et internationale, «ce droit appartenant naturellement aux vainqueurs».

Londres - le Cap et retour en moins de six jours

LONDRES, 21 (Havas). — L'avion ayant à bord l'aviateur Clouston et Mme Betty Kirby-Green a atterri à Croydon. L'équipage a mis, au total, pour effectuer le parcours Londres - le Cap - Londres, 5 jours, 17 heures, 28 minutes.

M. Clouston et Mme Betty Kirby-Green ont effectué le voyage de retour dans le temps record de deux jours, 9 h. 22 m. Ils ont battu également la double performance de Mme Amy Johnson.

Codos traverse l'Atlantique sud

PARIS, 21 (Havas). — Codos et son équipage sont repartis à 9 heures de Dakar, en direction de l'Amérique du Sud.

L'arrivée

Le record de la traversée commerciale est battu

NATAL, 22 (Havas). — Parti dimanche matin, à 9 heures, en direction de Natal, l'avion de Codos et Reine est arrivé à Natal (Brésil), à 20 h. 05 (G.M.T.), après un vol rapide à plus de 280 km. de moyenne horaire, battant ainsi de plus d'une heure le record de la traversée commerciale. L'appareil reprendra son vol vers Buenos-Ayres après avoir fait son plein d'essence.

Un raid du prince Cantacuzène

LE CAP, 21 (Reuter). — L'aviateur roumain, prince Cantacuzène, qui tente une liaison rapide Londres - le Cap, aurait, suivant un message capté par un poste de T.S.F., atterri dimanche, à 3 heures du matin, au nord de la colonie portugaise d'Angola.

Communiqués

Deux grands matches de hockey sur glace à Monruz

(Comm.) La section glace de Young Sprinters a mis sur pied deux grands matches de hockey sur glace, qui auront lieu ce soir à la patinoire de Monruz. La première équipe de Lausanne et Université, que les Neuchâtelois ont vue à l'œuvre jeudi dernier, donnera la réplique au premier «team» de Young Sprinters. On sait avec quel acharnement ces deux équipes se disputent, d'autre part, les deuxièmes équipes de ces clubs joueront une partie qui, elle aussi, ne manquera pas de susciter un vif intérêt.

Emissions radiophoniques de lundi

(Extrait du journal «Le Radio»)

SOTTENS: 12.29, l'heure, 12.30, inform., 12.40, disques, 16.59, l'heure, 17 h. chant, 17.25, quatuor de Fauré, 18 h. disques, 18.20, espéranto, 18.25, intermède, 18.30, bridge, 18.50, causerie sur la révolution cartésienne, 19.05, intermède, 19.15, micro-magazine, 19.50, inform., 20 h. pièces pour clavecin et violon d'amour, par Mmes Teyssière et Garrigues, 20.20, causerie sur les briseurs d'atomes, 20.40, danses et contredanses d'Alexandre Motu, au piano l'auteur, 20.50, chant, 21.15, pour les Suisses à l'étranger, 21.30, soirée engadinoise, 22.30, les travaux de la S.d.N. 23 h. météo.

Télédiffusion: 10.20 (Strasbourg), concert, 12 h. (Lugano), disques, 15.45 (Bordeaux), conc. par le septuor.

BEROMÜNSTER: 10.20, radio scolaire, 12 h. disques, 12.40, chants et danses populaires, 16 h. pour Madame, 16.30, musique de danse et musique populaire italienne, 17 h. chant, 17.25, quatuor de Fauré, 18 h. clarinette, 18.55, conc. Mozart, 21.15, pour les Suisses à l'étranger.

Télédiffusion: 10.20 (Berne), radio scolaire, 11.25 (Vienne), musique champêtre, 13.45, orchestre, 14 h. chant, 14.30 (Francfort), disques, 22.30 (Cologne), musique récréative.

MONTE-CENESI: 12 h. et 12.40, disques, 17 h., chant, 17.25, quatuor de Fauré, 18.30, disques, 21.15, pour les Suisses à l'étranger.

Télédiffusion (progr. europ. pour Neuchâtel): EUROPE I: 12 h. et 13.15 (Hanovre), orchestre symphon., 14.10 (Francfort), disques, 16 h. (Cassel), concert, 19.25 (Vienne), «Le barbillon de Séville», opéra-comique de Rossini, 22.20, danse.

EUROPE II: 12.20 (Vienne), orchestre, 12.45 (Paris), musique légère, 14 h. (Rennes), musique variée, 14.45 (Radio-Paris), musique variée, 15 h. (Lille), orgue, 16.05 (Vienne), musique viennoise, 17 h. (Toulouse), orchestre, 18 h. (Montpellier), concert, 20 h. (Lyon), concert, 21.30 (Paris), orchestre Bouillon, 22 h., musique de chambre.

RADIO-PARIS: 13 h. et 14.45, musique variée, 15 h., «Le déménagement», scène de Monnier, 15.45, mélodies, 16 h., chansons, 17 h., violoncelle, 18 h., musique variée, 21.15, pièces pour piano, 21.30, «Les Mousquetaires au couvent», opéra-comique de Varney.

DEUTSCHLANDSENDER: 12 h., orch. symphon. LYON P. T. T.: 14.45, mus. variée, 21.30, conc. symphon., soliste Pierre Bernac. LUXEMBOURG: 15.05, piano. LONDRES REG.: 16 h., orch. municipal, 21.30, mus. de chambre.

BUDAPEST: 17 h., violon, 20.45, guitare par Ségovia. MILAN: 17.15, chant. VIENNE: 17.30, chant, 19.25, «Le barbillon de Séville», opéra-comique de Rossini. HILVERSUM I: 18.25, chant et piano. BRUXELLES: 21 h., «Antoine et Cléopâtre», dram. d'après Shakespeare. COLOGNE: 21.40, mélodies d'Hugo Wolf. BORDEAUX: 21.30, «Fausse monnaie», comédie d'Hervilly, 22 h., musique de chambre. STRASBOURG: 21.30, Trois pièces radiophoniques de Varney. PARIS P.T.T.: 22 h., quatuor de saxophones. LUXEMBOURG: 23.05, mus. ancienne.

Nouvelles économiques et financières

BOURSE DE GENÈVE

ACTIONS	19 nov.	20 nov.
Banque nation. suisse	—	—
Credit suisse	683.	679.
Soc. de banque suisse	637.	634.50
Générale élec. Genève	355.	345.
Roto Columbus	292.50 m	280.
Amir. Eur. ordinaire	330.	365. m
Hispano Américain E.	280.50	277.50
Italo-Argentine électr.	202.50	195.50
Royal Dutch	793.	788.50
Industrie genev. gaz.	380.	375.
Gaz Marseille	—	—
Eaux lyonnaises capit.	195.	190.
Mines ord. ordinaires	229.	225.
Totis charbonnages	229.	225.
Trifal	20.	20.
Aramayo mines	28.50	29.
Nestlé	1059.	1053.50
Comptanche S. fin.	38.25 m	37.50
Allumettes suéd B.	22.	—

OBLIGATIONS

4 1/2 % Fédéral 1927	—	—
3 % Rente suisse	—	—
3 % Chem. de fer AK	103.75	103.75
3 % Différé	101.25	101.10
4 % Fédéral 1930	101.90	—
3 % Défense nationale	102.20	102.
Chem. Franco-Suisse	530.	530.
3 % Jougne-Eclépens	—	—
3 1/2 % Jura-Simplon	—	102.75
3 % Genève à lots	133.80	133.
3 % Genève 1899	—	—
3 % Fribourg 1903	—	504.
4 % Argentine 1933	105.90	104.75 m
4 % Lausanne	—	—
5 % Ville de Rio	103.75	104.
Danube Save	46.90	47.90
5 % Ch. Franc. 1934	1151.	1152. m
5 % Chem. fer Marco	1224.	1225.
5 % Paris-Orléans	975.	972.50 m
6 % Argentine céd.	—	—
Credit f. Egypte 1903	—	285.
Hispano bons 6 %	309.	301.
4 % Totis char. hong.	—	—

La Bourse est générale: 29 actions rétrogradent, 7 sans changement, 6 en hausse.

L'Italie a son charbon
Le 4 novembre a été inaugurée officiellement sous le nom d'Arda, en Istrie, la première mine italienne de charbon. Arda est un village entièrement neuf, construit pour abriter 4000 âmes, mais les bâtiments destinés aux services publics sont prévus pour une population triple.

COURS DES CHANGES

du 20 novembre

LA VIE NATIONALE

Les élections communales ont eu lieu hier dans le pays de Vaud

Dimanche se sont déroulées les élections communales vaudoises. Sans tenir compte des compétitions locales de personnes, il n'y avait de lutte politique que dans une douzaine de communes.

Le dépouillement des élections, qui se sont faites à Lausanne dans vingt-cinq bureaux de vote avec un total de 131 candidats, prendra un certain temps. Dans la soirée d'hier, on ne connaissait que des résultats approximatifs et non officiels. Ceux-ci seront proclamés dans le courant de cet après-midi.

A Lausanne, les bourgeois emportent la majorité des listes

LAUSANNE, 21. — 21,250 électeurs ont pris part aux élections à Lausanne. On a retrouvé dans les urnes 11,442 listes bourgeoises, dont 10,097 complètes et 1345 panachées, et un total de listes socialistes de 9588, dont 593 panachées.

A Vevey

A Vevey étaient en présence une liste de l'entente communale portant 70 noms, une liste socialiste de 40 noms pour 100 sièges. Sur 3159 électeurs inscrits, 2343 ont pris part au scrutin. Au premier tour, les 70 candidats de l'entente communale ont été élus avec un total de voix de 1785 à 1480. Les socialistes ont obtenu de 815 à 692 voix. Ils n'ont aucun élu, mais il est probable que les 30 sièges restant à pourvoir leur seront laissés.

A Renens

A Renens, la liste d'entente nationale fait passer au premier tour 19 de ses candidats, avec un total de voix allant de 174 à 151, sur 337 votants. La liste socialiste fait passer de ses candidats. Une liste d'entente démocratique dite des « lignes directrices » a fait de 154 à 150 voix.

A Villeneuve

A Villeneuve, la liste radicale a fait passer au premier tour 53 de ses 55 candidats. La liste ouvrière-agriculteur-indépendante n'a fait passer aucun candidat. Il reste à élire deux conseillers.

A Nyon

A Nyon, où il y avait lutte entre l'entente nationale et les socialistes, sur 1519 électeurs inscrits 1095 ont pris part au scrutin. Les 65 candidats de la liste d'entente (42 radicaux et 23 libéraux) sont tous élus au premier tour avec un total de voix allant de 690 à 562. La liste socialiste, avec un total de voix allant de 395 à 334, n'a aucun élu. Mais les 10 sièges restant à pourvoir sont laissés aux socialistes, qui seront élus à un second tour.

A Aigle

A Aigle, où il y avait lutte entre l'entente nationale et les socialistes, 865 votants sur 1159 électeurs inscrits ont pris part au scrutin. La liste d'entente radicale-libérale portant 40 radicaux et 17 libéraux a passé tout entière au premier tour avec un total de voix allant de 426 à 608. La liste socialiste n'a aucun élu, mais les 8 sièges restant à pourvoir sont laissés aux socialistes.

Bulletin à découper

pour les personnes ne recevant pas encore le journal

Je déclare souscrire à un abonnement à la

Feuille d'avis de Neuchâtel

dès ce jour au
31 décembre 1937 . 1.60
31 mars 1938 . . . 4.75

* Le montant de l'abonnement sera versé à votre compte de chèques postaux IV 178

* Veuillez prendre le montant de mon abonnement en remboursement.

* Bliffer ce qui ne convient pas.

Nom :

Prénom :

Adresse :

(Très Usible)

Adresser le présent bulletin dans une enveloppe non fermée, affranchie de 5 c.

L'Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

A Yverdon

A Yverdon, la liste d'entente radicale-libérale a fait passer au premier tour tous ses candidats sauf un. On a retrouvé dans les urnes 1363 listes d'entente nationale, 827 listes socialistes, 67 listes de l'union démocratique.

A Cudrefin

(c) Voici les résultats pour Cudrefin: électeurs inscrits, 206; votants, 178; majorité, 87.
Ont été élus: MM. G. Reuille, M. Vassaux, Spring, D. Richart, J. Beck. M. G. Reuille a été nommé syndic.

A Payerne

A Payerne étaient en présence une liste radicale de 45 noms, une liste libérale de 30 noms, une liste indépendante de la fédération des ouvriers du bois et du bâtiment de douze, soit 87 candidats pour 77 sièges. Au premier tour, 1292 électeurs sur 1480 électeurs inscrits ont pris part au scrutin. Vingt-neuf des candidats de la liste radicale ont été élus avec un total de voix de 677 à 542; la liste libérale a fait de 539 à 511 voix et la liste indépendante de 112 à 84. Elles n'ont pas d'élu ni l'une ni l'autre.

A Orbe

A Orbe, où il y avait lutte entre les trois partis, les radicaux ont fait passer au premier tour 19 de leurs candidats sur 35 qu'ils présentaient. Quarante-six candidats restent en ballottage.

NOUVELLES DIVERSES

L'affaire des coopératives du bâtiment devant les assises zuricoises

ZURICH, 21. — La Cour d'assises a été occupée pendant trois semaines par le procès intenté à neuf dirigeants de coopératives de construction et du bâtiment.

Le jugement a été rendu samedi soir.

Eugène Keller, gérant de la Coopérative des peintres en bâtiment, membre du comité de la Coopérative de construction du Röntgenhof et de dix autres sociétés coopératives, est reconnu coupable de détournements qualifiés de 83,500 fr., d'escroqueries pour 20,000 fr., de détournement fiscal pour 34,000 fr. et de tentative de détournement fiscal. Il est condamné à trois ans et demi de réclusion et à trois ans de privation des droits civiques.

Rudolf Blank, président de la Société coopérative de construction du Röntgenhof, est condamné à deux années de réclusion et à deux années de privation des droits civiques pour détournement qualifié de 41,800 fr.

Hans Brun, gérant de la division des plâtriers, pour détournement qualifié de 33,000 fr., pour fraude de 20,000 fr., pour fraude fiscale de 34,000 fr. et pour tentative de fraude fiscale, est condamné à 21 mois de réclusion et à deux ans de privation des droits civiques. Le comptable de la Coopérative des plâtriers-peintres est condamné à 9 mois de réclusion avec sursis, pour détournement de 53,000 fr. et pour complicité de fraude fiscale.

Deux autres inculpés sont condamnés à deux et à quatre semaines de prison et à des amendes. Trois sont acquittés.

Keller et Blank sont condamnés solidairement à verser à la Coopérative de construction du Röntgenhof, pour les frais du procès, 2000 fr. Les autres revendications seront jugées par les tribunaux civils.

Les trois acquittés participeront pour 100 fr. chacun aux frais de l'enquête, qui se sont élevés à 25,000 francs environ. L'expertise comptable, à elle seule, a coûté 15,000 fr.

Le comte de Paris et un groupe de ses partisans refoulés à la frontière

GENEVE, 22. — Tout récemment, la police genevoise était informée qu'un certain nombre de royalistes français avaient franchi la frontière pour tenir lundi une réunion politique en Suisse, sous la direction du comte de Paris, fils du duc de Guise. Tous les participants à cette manifestation, y compris le comte de Paris, ont été refoulés à la frontière par les autorités de police du canton de Genève, agissant de concert avec la police fédérale.

AFFAIRES FÉDÉRALES

La collaboration des partis sur le terrain fédéral

Une séance à Berne sous la présidence de M. Ernest Béguin

BERNE, 21. — Des représentants de tous les partis comprenant des groupes à l'Assemblée fédérale se sont réunis à Berne sous la présidence de M. Béguin, conseiller aux Etats, président du parti radical suisse. Il s'agissait d'une discussion sur la possibilité d'une collaboration sur une plus large base suggérée par les radicaux.

Avaient envoyé des délégués: les radicaux, les conservateurs-catholiques, les conservateurs-libéraux, les paysans, les démocrates libéraux, les socialistes et les indépendants.

Les C.F.F. vont-ils abaisser les prix des billets de transports ?

Comme nous l'avons annoncé samedi, les C.F.F. recherchent s'il est possible de réduire de 7,5 à 6 c. le tarif de base pour la troisième classe et de réduire également l'écart des taxes entre la 3^{me} et la 2^{me} classe. La diminution de recettes qui résulterait de la réduction des tarifs voyageurs est évaluée à 15 ou 16 millions. S'il ne s'ensuit pas en même temps un accroissement du trafic de 10%, les C.F.F. étudieront l'abrogation des billets du dimanche, des facilités accordées aux étrangers et la simplification des surtaxes pour trains directs. Cette réduction tarifaire pourrait être appliquée avant le milieu de l'an prochain. Il ne saurait être question de procéder en même temps à une réduction des tarifs marchandises.

Il faut attendre pour cela de connaître le sort qu'aura le projet de répartition du trafic.

Un nouveau train léger des C.F.F. est en circulation depuis samedi

BERNE, 21. — L'un des deux nouveaux trains légers des chemins de fer fédéraux a été mis samedi et dimanche pour la première fois en circulation publique. Ce convoi des plus modernes comprend trois wagons accouplés, peut contenir près de deux cents personnes et peut atteindre une vitesse maximum de 150 kilomètres à l'heure.

Il a effectué, samedi après-midi et dimanche matin, un certain nombre de fois le parcours Berne-Thoune. Dimanche après-midi, il a effectué le circuit Berne - Lausanne - Yverdon - Neuchâtel - Bienne - Berne.

Le parcours Berne - Thoune a été effectué en vingt minutes, c'est-à-dire à une moyenne de cent kilomètres à l'heure. Pour le parcours Berne - Lausanne - durant lequel la vitesse maximum d'environ 140 kilomètres à l'heure a été atteinte - le train-fleche a mis 65 minutes et pour le retour par Neuchâtel-Bienne une heure trente huit minutes. Le public a pris un vif intérêt à ces démonstrations.

Chronique régionale

AUX MONTAGNES

LA BRÉVINE

Issue fatale

M. Ulysse Brandt, qui fut victime d'un accident de chasse la semaine dernière, est décédé des suites de ses blessures.

Malgré une constitution robuste et une verdeur exceptionnelle, le blessé, qui avait 79 ans, et non 73 comme on l'a dit par erreur, ne pouvait guère se remettre. Il avait, en effet, subi une énorme perte de sang et la décharge avait fracassé la hanche.

LES PONTS-DE-MARTEL

Une carotte de taille

Aux Ponts-de-Martel, on a détérré, l'autre jour, une carotte qui pesait un kilo.

RÉGION DES LACS

BIENNE

Droit d'investigation en matière fiscale

Les registres d'impôt, pour la première fois depuis 1913, ont été, cette année, ouverts au public. Peu de contribuables biennois ont fait usage de ce droit, puisqu'il n'y a eu que 68 demandes de renseignements.

VIGNOBLE

AUVERNIER

La soirée de « L'Echo du Lac »
(c) Notre chœur d'hommes « L'Echo du Lac » a donné les 14 et 15 novembre, au collège, ses grandes soirées musicales et théâtrales sous l'expertise direction de M. Marc Jaquet, directeur dévoué, et avec le bienveillant concours de Mlle Wattenhofer et de M. Kubler, de Neuchâtel.

La société avait préparé un programme de choix pour la circonstance; en première partie, « L'Echo du Lac » chanta quatre chœurs d'ensemble: « Terre où j'ai vu le jour », de J. Bovet; « Le chasseur suisse », de Plumhof; « L'Alpée », de J. Bovet, et « Le long du ruisseau », d'Ed. Moudon.

« L'Echo du Lac » avait fait appel pour jouer l'opérette « Lischen et Fritzen », d'Offenbach, pièce alsacienne, dont les acteurs étaient costumés, à deux artistes dévoués, Mlle Wattenhofer (soprano) et M. Kubler (ténor). Cette pièce eut un vif succès et les acteurs sont tous à féliciter. Puis Mlle Wattenhofer et M. Kubler chantèrent quatre chants vivement applaudis: « Séparation », de Doret; « Romance de Mignon », de Thomas; « Pensée d'automne », de Massenet; « Les feuilles sont mortes », de Doret. Ils étaient aimablement accompagnés au piano par M. Junod, de Neuchâtel.

En deuxième partie, le chœur d'hommes exécuta sa partie théâtrale. Il a joué deux pièces: l'une, « La ménagerie apprivoisée », de P. Weber, et l'autre, « Jean-Marie », drame d'A. Theuriet, pièces enlevées avec brio.

Bien que l'affluence des spectateurs à la soirée de la société de chant soit toujours assez grande, il est regrettable de constater que bien des personnes encore

Après l'arrestation d'Humbert-Droz et consorts

Ce qu'était le service d'enrôlement dans les rangs du Front populaire espagnol

ZURICH, 22. — Selon le juge d'instruction militaire de la cinquième division, qui s'occupe de l'affaire qui a récemment abouti à l'arrestation des communistes Humbert-Droz et Walter, la direction du service d'enrôlement dans les rangs du Front populaire espagnol se trouvait à la fin de l'été 1937 entre les mains de M. Hans Anderfuhren, membre du comité central du parti communiste, qui est toujours en fuite, ainsi que du nommé Karl Hofmaier.

Les perquisitions ont permis de confisquer nombre de documents à charge, parmi lesquels une quittance pour des fonds de propagande versés par Hofmaier, ainsi qu'un « procès-verbal d'une séance au cours de laquelle fut évoqué un conflit entre les camarades Krebs et Walter, le 7 septembre 1937 ».

Ce procès-verbal porte la signature d'Anderfuhren. Etaient présents à cette séance: Humbert-Droz, Walter et son collaborateur Anderfuhren. Le protocole déclare notamment « qu'aucun camarade ne peut s'arroger le droit de donner des instructions, ce droit appartenant au camarade Stirner, désigné à cet effet par la direction du parti communiste suisse, ou pendant l'absence de celui-ci, à son remplaçant, le camarade Aderfuhren ».

Les centres d'enrôlement entrant en ligne de compte ne peuvent être que ceux qui sont désignés par le service. En aucun cas, un local utilisé par le parti ne saurait être employé à cet effet ».

Le conseiller national Ernest Walter ayant contesté être le personnage du même nom mentionné dans le procès-verbal, a été relâché samedi.

Les constatations qui précèdent ont été confirmées dans leur ensemble par les aveux complets d'un des co-accusés.

En pays fribourgeois

Un cheminot est écrasé sur la ligne de la Gruyère

Samedi, à 19 h. 15, sur la ligne du chemin de fer électrique de la Gruyère, entre les stations des Colombettes et de Vuadens, un employé, M. Paul Rouiller, âgé de 42 ans, père de cinq enfants, voulant traverser entre deux wagons, est tombé sur la voie et a été écrasé. La mort a été instantanée.

n'y participent pas. Ils est bon de rappeler ici que la société de chant prêt son bienveillant concours en diverses circonstances pendant l'année à la population de notre village. En participant à ces soirées, le public doit comprendre que c'est un encouragement précieux qu'il apporte à la société tout entière.

LIGNIÈRES

Un décès

(c) Vendredi dernier, la population de Lignières et des environs rendait les derniers honneurs à M. Louis Bonjour-Egli.

Lors des « journées du cidre doux », M. Bonjour-Egli fut victime d'un accident qui sembla peu grave, mais dont les suites devaient être funestes à ce père de famille enlevé aux siens dans la force de l'âge.

Dans une oraison funèbre émouvante, M. Brodbeck, pasteur, a rendu hommage aux vertus familiales du défunt et à son dévouement à l'œuvre de la Croix-bleue, dont il était président.

M. Bonjour-Egli fut également conseiller général durant plusieurs législatures, et, jusqu'à sa mort, un membre fidèle du Chœur d'hommes et de la société de tir « Aux armes de guerre ».

La mort de M. Louis Bonjour-Egli laisse au cœur de chacun le souvenir d'un homme de bien.

Tribunal de police de Boudry

Audience du 20 novembre

Musique au départ

(c) Tout comme une fanfare qui se met en marche, trois citoyens d'Auvornier sortirent d'un café en rythmant de la voix un pas redoublé; mais pour leur malheur, il était une heure tardive et, par surcroît, ils devaient passer près de la maison du gendarme; ils ne pouvaient pas mieux s'entendre dresser le procès-verbal d'usage. Cette petite démonstration de chant, hors programme, eut lieu d'un diplôme, eut la minime amende de 5 fr. à chacun.

Epilogue d'un grave accident

On se rappelle encore du violent accident provoqué par une auto qui avait manqué le tournant des allées de Colombier et s'était écrasée contre un arbre. L'auto était occupée par cinq jeunes gens de Bienne qui voulaient se rendre au Comptoir de Lausanne.

Tous les occupants de la machine furent blessés et spécialement M. Pécaut, qui dut être transporté à l'hôpital avec une fracture du crâne et succomba récemment des suites de cet accident.

Aujourd'hui, on se retrouve en présence des occupants de la voiture, qui viennent témoigner en faveur de leur conducteur, qui n'a pu prévoir l'éclatement d'un pneu, cause du dérapage. Malgré la plaidoirie du défenseur, le tribunal constate une imprudence du chauffeur et le condamne à 50 fr. d'amende et aux frais, fixés à 111 fr.

Le vin mauvais

Un habitant de Cortallod se voit reprocher d'avoir été grossier envers une dame qui passait près de lui. L'inverse en est la cause.

Les débats, entrecoupés par les réparties de notre homme, n'apportent pas trop de clarté. Il y en a tout de même assez pour permettre au juge de se faire une idée de ce qui a pu se passer, et c'est la raison de la petite amende de 10 fr., de 18 mois d'interdiction d'autoberg, ainsi que des frais pour 51 fr. 70.

VAL-DE-TRAVERS

MOTIERS

Des doigts écrasés

(c) Un jeune homme de Colombier, M. C. Darbre, qui se rendait samedi à Motiers, chez des parents, a été victime d'un douloureux accident alors qu'il était encore dans le train de 18 h., peu après le départ de la gare de Couvet. Vouloir fermer une porte du wagon restée ouverte, M. Darbre tira la porte à lui. Au même moment le contrôleur, qui était à l'extérieur, voulut aussi fermer la porte en la poussant avec violence. M. Darbre eut les doigts de la main droite coincés. Un doigt était presque sectionné et un autre écrasé. Le jeune homme, qui souffrait fortement, dut faire le voyage jusqu'à Motiers. De là, il fut conduit en auto à Couvet chez un médecin, qui lui prodigua des soins. L'ablation d'un bout de doigt a été nécessaire.

JURA BERNOIS

Un grave accident d'auto près de Cortébert

Vendredi, une violente collision d'automobiles s'est produite entre les villages de Cortébert et de Corgémont. La conduite d'une voiture ne fonctionnant plus, le conducteur perdit la direction de sa machine. Cette dernière vint s'écraser contre une voiture qui circulait en sens inverse. Le choc fut extrêmement violent. Les deux machines ont énormément souffert de la rencontre. Les dégâts se montent à 5000 francs. L'un des deux conducteurs a été blessé à un bras et l'intervention d'un médecin fut nécessaire.

Souscription en faveur d'une œuvre qu'il faut soutenir

Les soupes populaires

J. B. N., 10 fr.; Anonyme, 5 fr.; Mme V. J., 5 fr. — Total à ce jour: 942 francs.

Monsieur et Madame Louis Bolli-Jaquet et leurs enfants Pierre, Marguerite, Emile, Denise et René; les familles Bolli et Jaquet, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Hélène BOLLI

leur chère fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine, que Dieu a rappelée à Lui dans sa 25^{me} année, après une courte maladie supportée avec courage.

Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.
Mathieu V. 9.

L'ensevelissement, avec suite, aura lieu mardi 23 novembre, à 13 heures. Départ de l'hôpital des Cadolles, Culte à la chapelle, à 12 h. 30.

Domicile mortuaire: Prises 1.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu est amour.

Madame Arthur Frasse et ses enfants Blanche et René, ainsi que toutes les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès subit de

Monsieur Arthur FRASSE

leur cher mari, papa, grand-père, frère, beau-père, beau-frère, oncle, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection le 20 novembre, dans sa 52^{me} année.

Neuchâtel, le 20 novembre 1937.

(Vieux-Châtel 11.)

J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course et j'ai gardé la foi.
2. Tim. IV, 7.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le lundi 22 novembre, à 13 heures. Culte au cimetière de Beauregard, à 13 h. 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les membres de la Société de secours au décès des ouvriers communaux de Neuchâtel sont informés du décès de leur regretté collègue

Monsieur Arthur FRASSE

L'ensevelissement a lieu lundi 22 novembre, à 13 heures.

Le comité.

Madame et Monsieur Maurice Martinelli-Perret et leurs enfants Anne et Pierre, ainsi que leur parenté et les familles alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame

M. PERRET-RICHARD

leur bien chère mère, belle-mère, grand-mère et parente, survenu le 21 novembre 1937, dans sa 74^{me} année.

L'Eternel est ma haute retraite Et mon Dieu le rocher de mon refuge.
Ps. 114, vers. 22.

L'ensevelissement aura lieu mardi 23 courant, à 11 heures. Culte pour la famille, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire: Fleurettes 22, Lausanne.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

CHAPEAUX ROBES, MANTEAUX

Grand Magasin de
« L'ARTISAN »

Monsieur Robert Schlageter, Neuchâtel; Monsieur et Madame Albert Schlageter-Hausser, à Weggis; Monsieur Karl Schlageter, à Berlin; Monsieur Alfred Schlageter, à Munich, ainsi que les familles parentes et alliées, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame

Natacha SCHLAGETER

née WOROBIOW

leur chère épouse, belle-fille, belle-sœur et parente, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui après de longues souffrances, supportées vaillamment. Neuchâtel, le 19 novembre 1937.

Que ta volonté soit faite

L'incinération, sans suite, aura lieu lundi 22 novembre, à 15 h.

Domicile mortuaire: rue de l'Eglise 2.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part



Monsieur Charles Ruedin-Vuillemin;

Monsieur et Madame Paul Ruedin

et leurs enfants;

Madame et Monsieur Louis Grisoni-Ruedin et leurs enfants;

la famille de feu François Vuillemin-Fischer,

la famille de feu Charles Ruedin-Ruedin,